



VILLE DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE



---

# BILAN D'ACTIVITÉS

## 2023

---

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

---

DIRECTION DE LA SOLIDARITÉ





# Sommaire

<b>Le Mot du Président du CCAS</b>	page 2
• <i>Contexte socio-économique communal</i>	3
• <i>Champs d'action du CCAS</i>	6
• <i>Identité et Organigramme du CCAS</i>	7
• <i>Ressources humaines et financières</i>	8
• <i>Glossaire et Méthodologie</i>	9
<b>Objectifs 2023 pour chacun des 8 Axes de la feuille de route municipale</b>	Page 11
<b>Chiffres clés et éléments généraux</b>	Page 14
<b>Bilan du Service des aides facultatives</b>	Page 23
<b>Bilan du Service de l'aide légale</b>	Page 33
<b>Bilan du Service du maintien de l'autonomie à domicile</b>	Page 43
<b>Bilan du Service de l'EHPAD</b>	Page 52
<b>Bilan de la Mission de coordination pour l'inclusion handicap</b>	Page 63
<b>Bilan de la Mission de Conseil numérique France Service</b>	Page 68
<b>Conclusion</b>	Page 70



## LE MOT DU PRÉSIDENT DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



Madame, Monsieur,

C'est avec plaisir que nous vous présentons le rapport 2023 du CCAS. L'action sociale est au cœur de l'activité municipale que je conduis avec mon adjointe en charge du CCAS et de l'intergénérationnel, Catherine Mussotte-Guedj.

Nous remercions l'ensemble des agents du centre communal d'action sociale pour leur travail au quotidien auprès de tous les bénéficiaires.

Leur engagement pour dynamiser, améliorer et développer toujours davantage les services et les actions mises en place, donne du sens à nos actes : œuvrer pour les plus fragiles en créant ou recréant du lien entre les publics et les générations.

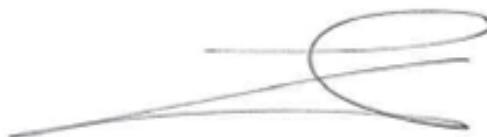
En 2023, nous avons souhaité poursuivre et intensifier notre accompagnement vis-à-vis des plus fragiles pour que personne ne soit laissé au bord du chemin. Ainsi, on note une augmentation des aides facultatives au profit de ceux le plus dans le besoin. Cela passe par l'identification des personnes vulnérables, fragilisés par la vie, ceux que l'on qualifie parfois d'invisibles, car souvent trop fiers ou trop honteux pour se manifester auprès de nos services.

Pour permettre au plus grand nombre de participer à nos initiatives municipales de solidarité, en particulier dévolues aux séniors, public pouvant être fragile et isolé, nous avons créé un comité d'usagers séniors en janvier 2023, qui participe à réinterroger les critères d'inscriptions et les conditions de ressources avec les services municipaux partenaires. Colis gourmands, banquets de printemps, ballotins de chocolats, portage à domicile avec veille sociale sont toujours des initiatives très appréciées.

En 2023, nous avons souhaité également renforcer l'accès aux droits et aux démarches pour les publics en situation de handicap et l'accueil de la 2<sup>e</sup> édition du Forum Handicap Intercommunal à Champigny nous a conforté dans cette idée de développer toujours plus d'actions de proximité en faveur des personnes en situation de handicap, physique ou mental, et nous a fait prendre conscience également de ce long chemin qu'il nous reste à parcourir dans l'accompagnement des personnes touchées par l'autisme. Plus que jamais nous restons aux côtés de chacun.

Bien sincèrement,

Laurent Jeanne  
Président du CCAS  
Maire de Champigny sur Marne



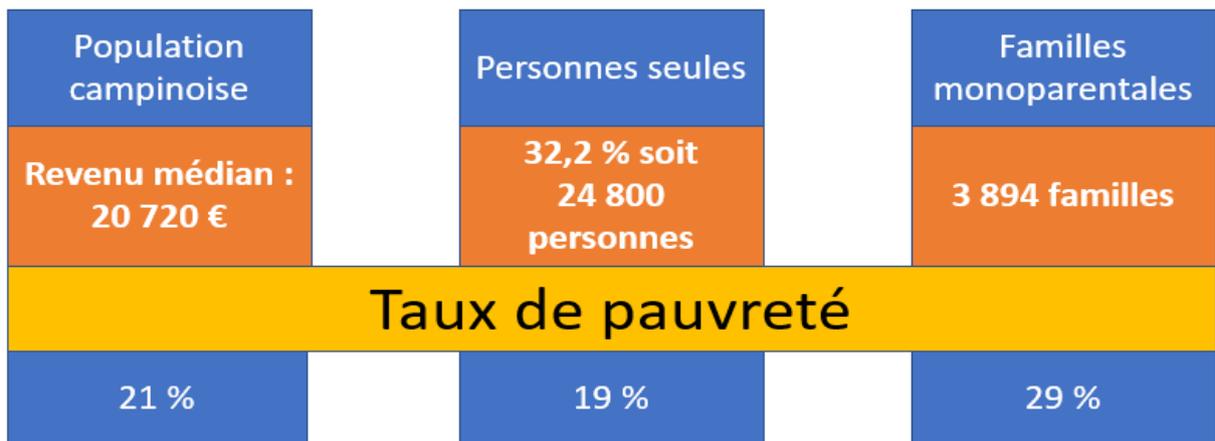
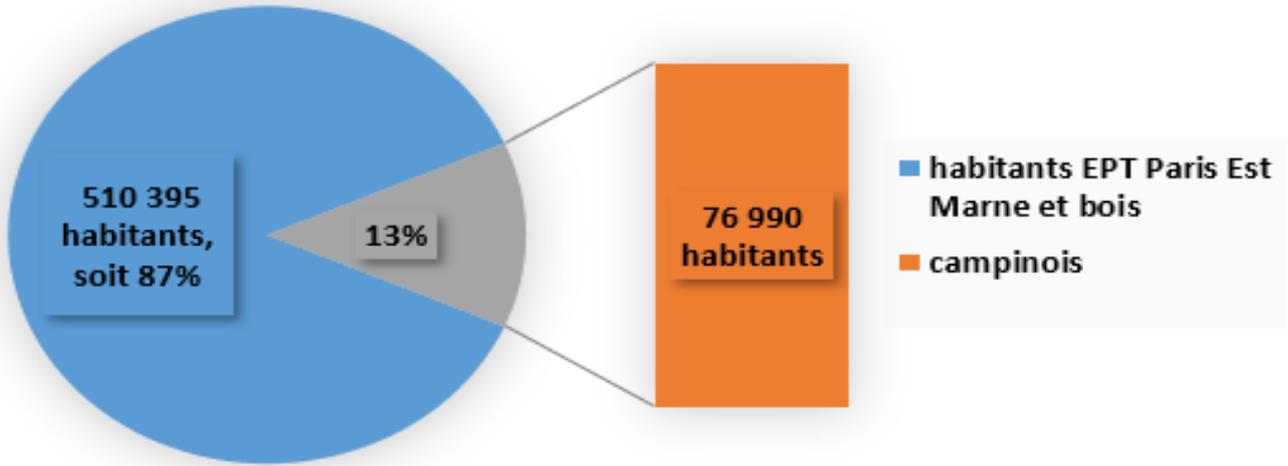


**DONNÉES SOCIO-  
ÉCONOMIQUES  
ISSUES DE  
L'ANALYSE DES BESOINS  
SOCIAUX**

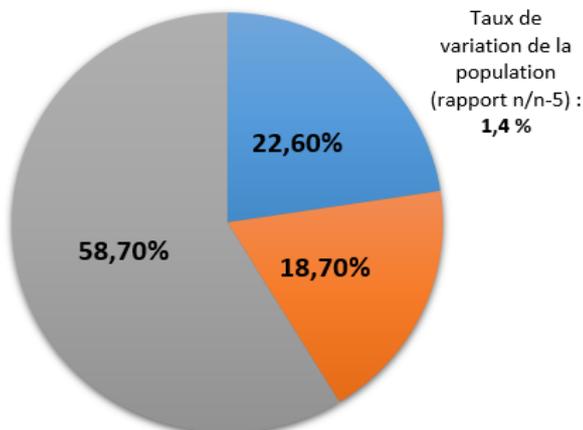
# CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE COMMUNAL DE LA VILLE DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE

Données issues de l'ABS réalisée par l'EPT Paris Marne et Bois en 2021 et actualisées par les statistiques 2023 de l'observatoire départemental du Val de Marne

## POPULATION CAMPINOISE SUR LE TERRITOIRE

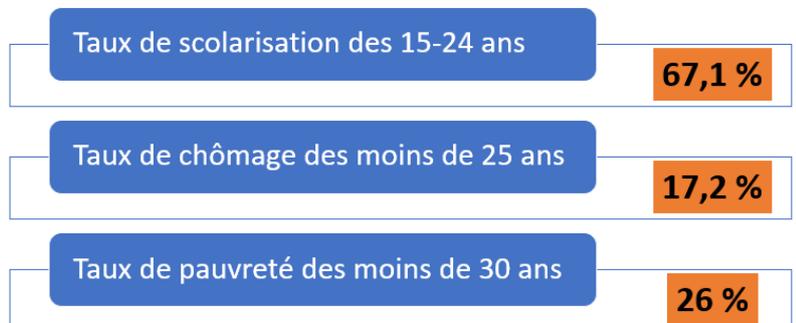


## ÂGE DE LA POPULATION CAMPINOISE

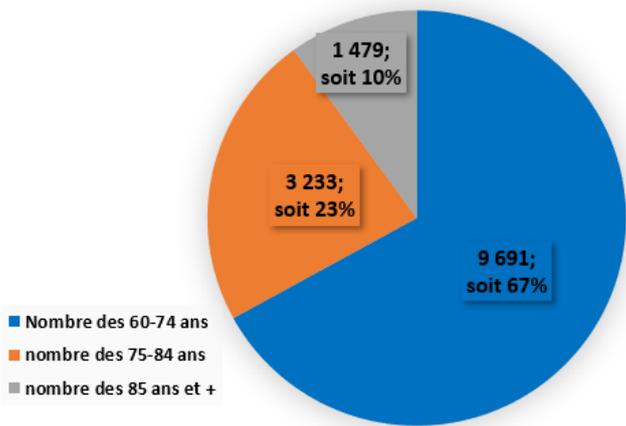


■ part des moins de 20 ans ■ part des plus de 60 ans ■ entre 20 et 60 ans

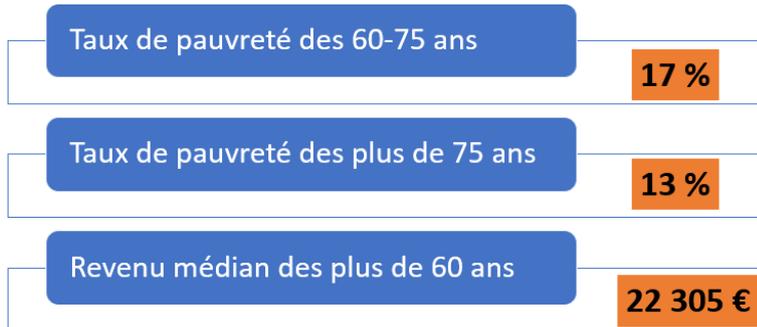
## LES JEUNES CAMPINOIS FRAGILISÉS CAR TOUCHÉS PAR LE CHÔMAGE LIÉ À UN FAIBLE NIVEAU DE SCOLARISATION



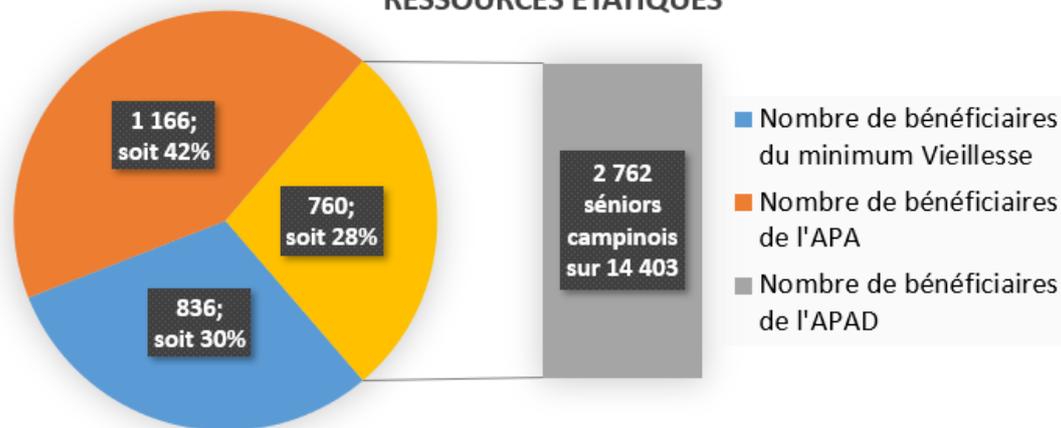
## RÉPARTITION DES SÉNIORS DE PLUS DE 60 ANS



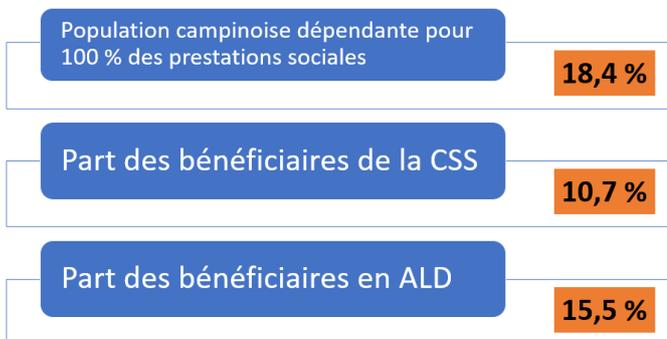
## LES SENIORS CAMPINOIS FRAGILISÉS CAR TOUCHÉS PAR LA PRÉCARITÉ



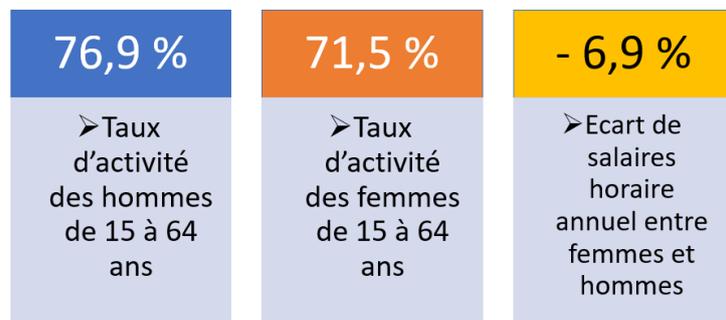
## PRÈS DE 20 % DES SÉNIORS CAMPINOIS BÉNÉFICIAIRES DE RESSOURCES ÉTATIQUES



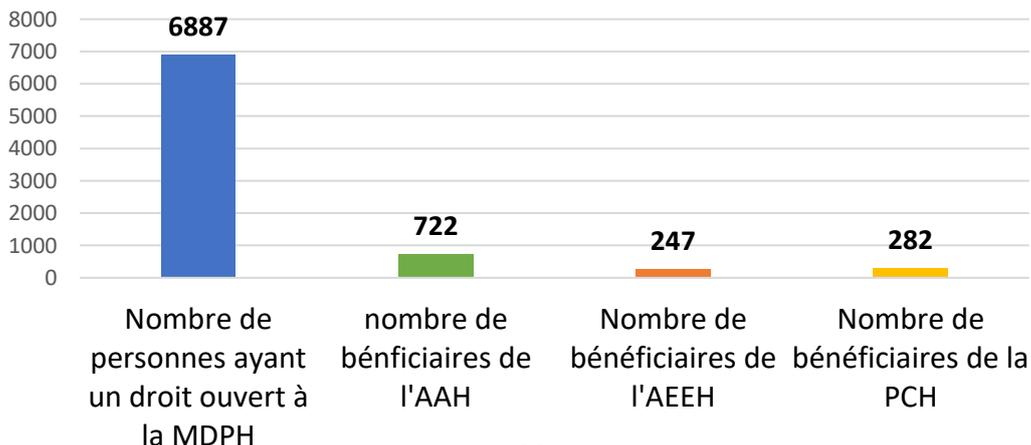
## INDICATEURS DE VULNÉRABILITÉ ET DÉPENDANCE AUX PRESTATIONS SOCIALES



## INDICATEURS D'ÉGALITÉ FEMMES / HOMMES



## INDICATEURS DES AIDES LIÉES AU HANDICAP



# Les champs d'action du CCAS

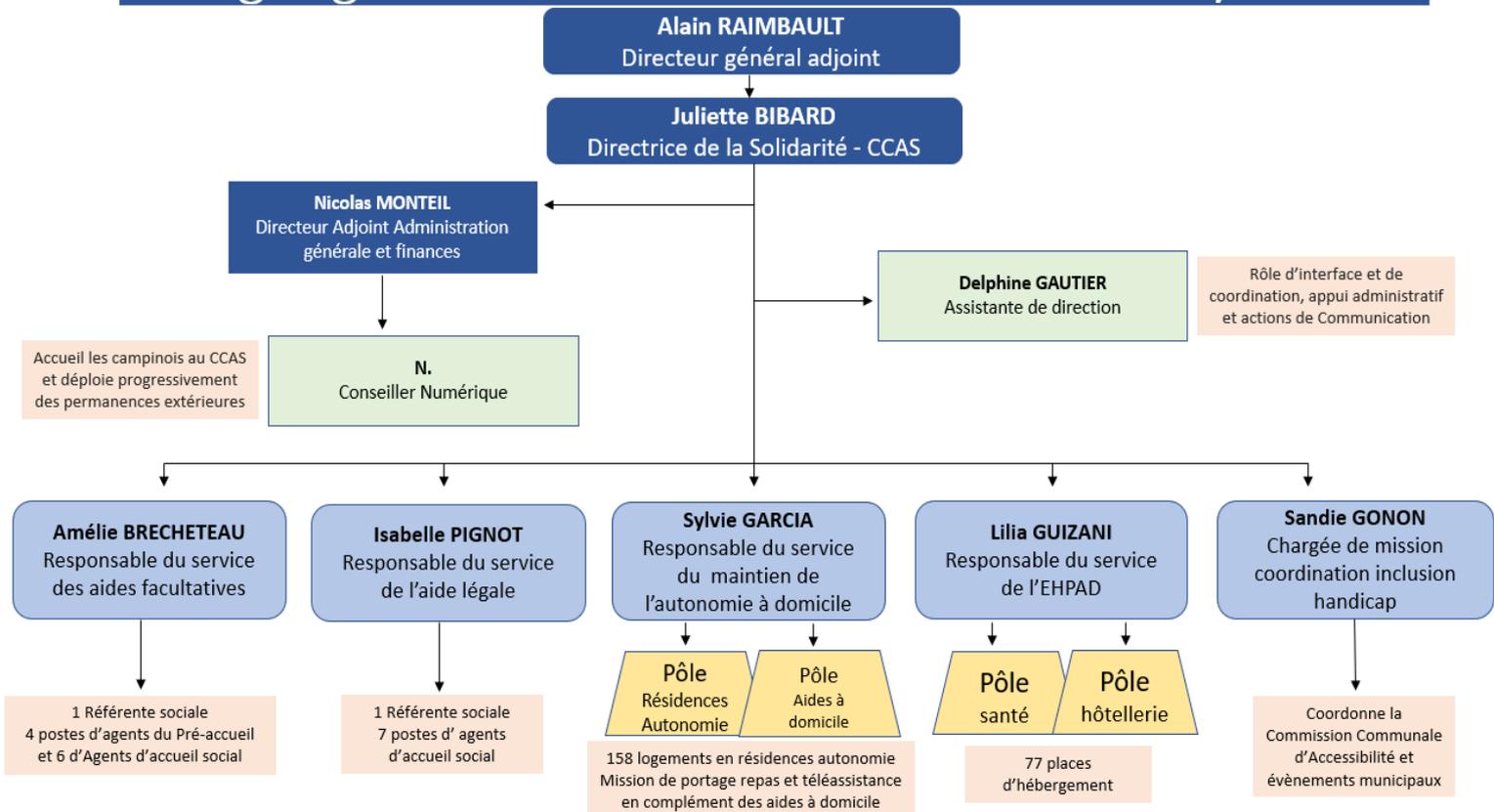


# IDENTITÉ DU CCAS

Le Code des affaires sociales et familiales définit la mission du Centre communal d'Action Sociale (CCAS) comme une mission globale de prévention et de coordination du développement social, dans la lutte contre la pauvreté et pour la réduction des inégalités sociales, auprès des familles, des personnes seules, des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

- Etablissement public administratif municipal : personnalité juridique
- 1 Conseil d'administration : instance paritaire délibérative décisionnaire, 12 membres
- 1 Budget propre de près de 15 millions d'euros dont 3 budgets annexes des 3 ESMS (établissements sociaux et médico-sociaux)
- Des recettes qui proviennent :
  - Des usagers et des financeurs privés ou publics (caisses de retraites, CAF, Conseil départemental, ARS...).
  - De la subvention municipale.

## Organigramme de la direction de la Solidarité / CCAS



# Les ressources humaines et financières

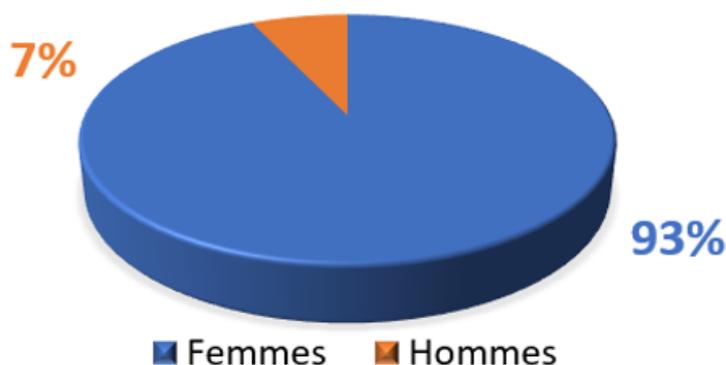
Le CCAS réunit une équipe pluridisciplinaire afin de répondre de façon optimisée à ses missions et de rendre un service de qualité auprès des usagers.

L'adaptation de son organisation en lien avec les besoins des campinois est un axe continu.

## Des métiers différents, parmi 4 filières :

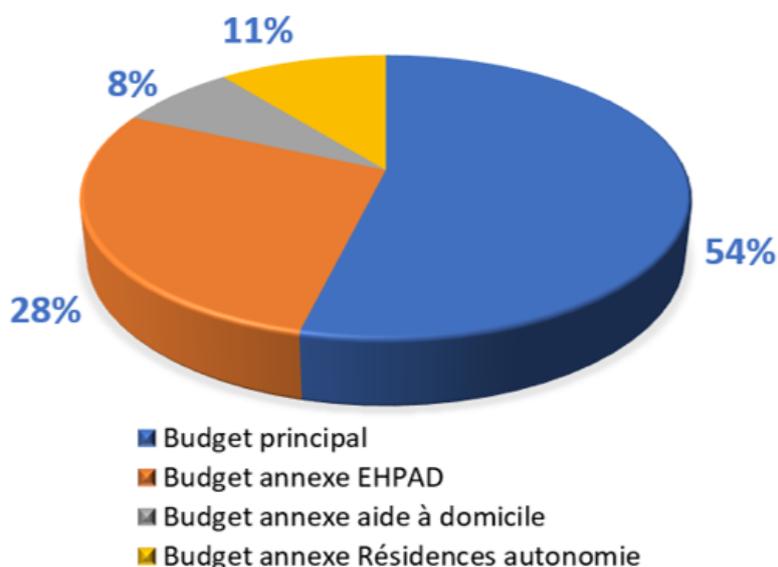
Des fonctions de direction, d'encadrement intermédiaire, d'expertise administrative et juridique, financière, d'appui technique, social, médico-social, médical ainsi que d'animation.

En 2023, 148,60 postes budgétaires (ETP)



La direction du CCAS élabore l'ensemble des documents budgétaires soumis au vote du conseil d'administration à chacune des étapes budgétaires (le budget primitif, le budget supplémentaire et le compte administratif).

## RÉPARTITION 2023 DU BUDGET GLOBAL



# GLOSSAIRE

AAH : Allocation Adulte Handicapé  
ACS : Aide à a Complémentaire Santé  
ADAP : Agenda d'Accessibilité Programmée  
AEEH : Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé  
AFASER : Association des Familles et Amis pour l'Accueil, les Soutiens, l'Education et la Recherche en faveur des personnes handicapées mentales  
AME : Aide Médicale Etat  
ANESM : Agence Nationale des Etablissements des services Sociaux et Médico-sociaux  
APA : Allocation Personnalisée d'Autonomie  
APF : Association des Paralysés de France  
AP-HP – Assistance Publique des Hôpitaux de Paris  
ARE : Allocation de Retour à l'Emploi  
ARS : Agence Régionale de Santé  
ASG : Assistante de soins en gérontologie  
ASPA : Allocation de Solidarité aux Personnes Agées  
ASV : Adaptation de la Société au Vieillessement  
BM : Bureau Municipal  
CAF : Caisse d'Allocation Familiale  
CAFERUIS : Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale  
CCS : Comité Consultatif Séniors  
CCS : Complémentaire Santé Solidaire  
CDC : Caisse des Dépôts et Consignations  
CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination  
CLMO : Centre de loisirs municipal ouvert  
CMS : Centre Municipal de Santé  
CNR : Crédits non reconductibles  
CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie  
CPOM : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens  
CTP : Comité Technique Paritaire  
DASRI : Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux  
DUERP : Document unique d'évaluation des risques professionnels  
DBE : Direction des Bâtiments et de l'Energie  
DITEP : Direction des Infrastructures, Transports et de l'Espace Public  
ECS : Eau Chaude Sanitaire  
EDS : Espace Départemental des Solidarités  
EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes  
EMPP : Equipe Mobile Prévention Précarité Psychiatrie  
ESAT : Etablissement de Service et d'Aide par le Travail  
ETP : Etablissement Public de Territoire  
FDAIE : Fonds d'Aide aux Impayés d'Energie  
FIPHFP : Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique  
GIR : groupe iso-ressources - niveau de perte d'autonomie d'une personne âgée, calculé à partir de l'évaluation effectuée à l'aide de la grille AGGIR.  
GPEC : Gestion Prévisionnelle des Effectifs et des Compétences  
GSPA : Gestion Statutaire et Prévention des Absences  
JIO : Journée d'Information et d'Orientation  
MDPH : Maison départementale pour Personnes Handicapées

MPT : Maison pour tous  
OA : Obligation Alimentaire  
PAAD : Pôle Aide & Accompagnement à Domicile  
PAP : Projet d'Accompagnement Personnalisé  
PCH : Prestation Compensatoire du Handicap  
PRA : Pôle Résidences Autonomie  
PRET : Plateforme de Rénovation Energétique pour Tous  
PUMA : Protection universelle maladie  
RSA : Revenu Solidarité Active  
SDF : Sans Domicile Fixe  
SEDIF : Syndicat des Eaux d'Ile de France  
SMAD : service de Maintien de l'Autonomie à Domicile  
SPDRE : Soins Psychiatriques à la Demande du Représentant de l'Etat  
SSIAD : Service de Soins Infirmiers à Domicile  
UNAFAM : Union Nationale des Amis et des Familles des Malades et ou Handicapés psychiques  
UNRPA : Union Nationale des Retraités et des Personnes Agées  
VAD : Visite A domicile  
VADQ : Visite A Domicile de Qualité

## METHODOLOGIE

Pour la réalisation de ce rapport d'activité 2023, la méthodologie retenue a été de décliner les 8 axes de la feuille de route du CCAS par services ou missions.

Pour chaque service ou missions, 4 sous-parties sont présentées :

- A – Composition et rôle
- B - bilan 2023
- C - focus sur quelques actions phares
- D - perspectives pour 2024

**OBJECTIFS 2023  
POUR CHACUN DES  
8 AXES DE LA FEUILLE  
DE ROUTE MUNICIPALE**

## LES OBJECTIFS 2023 ISSUS DES 8 AXES DE LA FEUILLE DE ROUTE MUNICIPALE POUR LE CCAS

### AXE ° 1 RENFORCER LE ROLE PIVOT DU CCAS DANS LA COORDINATION PARTENARIALE DU DEVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL

- Piloter l'animation du Réseau local de lutte contre la précarité alimentaire nouvellement créé
- Participer à l'animation des projets et actions pilotées par le Collège Médico-social de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS)

### AXE N° 2 IMPULSER LA DYNAMIQUE TRANSVERSALE D'INCLUSION HANDICAP

- Organiser à Champigny sur Marne, la 2<sup>ème</sup> session du Forum Handicap intercommunal avec les villes de Villiers, Le plessis Trévisé, Bry sur Marne. A ouvrir aux villes de Joinville et Saint Maur des Fossés
- Créer une nouvelle initiative lors de la Semaine de l'autisme
- Accueillir La Caravane des aidants (financée par la Conférence de financeurs) et réflexion autour du répit
- Animer un 3<sup>ème</sup> atelier « enfance » de la Commission communale d'accessibilité

### AXE N° 3 ADAPTER LES GRANDES INITIATIVES MUNICIPALES DE SOLIDARITE SUIVIES PAR LE CCAS

- Poursuivre la réflexion sur les publics cibles et les critères d'inscriptions selon les principes d'action pour tous et/ou selon conditions de ressources et en lien avec le Comité d'usagers seniors créé Le 17 janvier 2023, et les services municipaux partenaires

### AXE N° 4 AGIR POUR FACILITER L'ACCES AUX DROITS ET DEMARCHES

- Poursuivre l'adaptation du règlement intérieur des aides facultatives pour tenir compte de publics et besoins prioritaires tels que :
  - La lutte contre la précarité énergétique
  - L'inclusion handicap dont familles (monoparentales) avec enfants handicapés
- Poursuivre la mission d'accompagnement social au logement en identifiant de nouveaux bailleurs
- Rechercher un acteur local domiciliaire supplémentaire dans le cadre du nouveau Schéma départemental de domiciliation
- Intégrer l'indicateur d'égalité femmes/hommes dans les actions du CCAS
- Poursuivre l'amélioration de la Gestion de la Relation à l'Usager en matière d'accessibilité : aménagement des accueils, mission d'inclusion numérique (portail usager, ateliers collectifs), communication externe et interne

### AXE N° 5 POURSUIVRE SA CONTRIBUTION DANS LE CHAMP DE LA VULNERABILITE

- Evaluer, à 1 an, la mission de veille sociale en lien avec le portage repas et la téléassistance, en particulier dans le cadre du plan canicule

## AXE N° 6 DYNAMISER LA PREVENTION, LE LIEN INTERGENERATIONNEL POUR LE MAINTIEN DE L'AUTONOMIE DES SENIORS

### 1. SMAD

- Passer des conventions de partenariat avec 2 ou 3 opérateurs d'aide à domicile intervenant déjà sur le territoire de la ville auprès des campinois âgés ou handicapés
- Promouvoir la nouvelle prestation de restauration sénior auprès de nouveaux usagers (portage repas et l'ouverture de la résidence Talamoni aux campinois extérieurs)
- Améliorer l'attractivité des Résidences autonomie pour diversifier les publics et garantir le taux d'occupation des appartements
- Renouvellement des conventions avec le bailleur propriétaire IDF Habitat sur un périmètre redéfini des Résidences
- Mettre en place et animer le Comité d'usagers séniors du CCAS nouvellement créé

### 2. EHPAD

- Poursuivre l'optimisation du taux d'occupation pour tendre vers 97% en déployant notamment l'accueil temporaire sur les 5 places parmi les 77
- Lancer le plan de formation de renforcement de la bientraitance et de la lutte contre l'isolement dans la prise en soin : projet HUMANITUDE

Lancer la démarche d'évaluation externe et interne pour les 3 ESMS : Aide à domicile, Résidences autonomie et EHPAD

## AXE N° 7 AMELIORER L'EFFICACITE ET L'EFFICIENCE DES SERVICES DU CCAS

- Lancer plusieurs nouveaux contrats en matière de : assistance juridique propre au CCAS ; Etude d'opportunité de passer de la location à l'acquisition des véhicules adaptés des services séniors du CCAS en vue d'une optimisation et d'une mutualisation de leur usage
- une démarche avec les services de recherche de financements et subventions

## AXE N° 8 GARANTIR LA MISE EN ŒUVRE DES AXES MUNICIPAUX EN RESSOURCES HUMAINES

- Mise en œuvre du Plan de formation
- Mise en œuvre des pistes issues du diagnostic QVT
- Evaluer l'efficacité de la planification de l'organisation du travail des équipes des pôles soin et hôtelier (en 10h) sur la masse salariale, en termes d'objectif de lutte contre l'absentéisme



# **CHIFFRES CLÉS ET ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX**

# L'année 2023 en quelques chiffres

## L'action sociale, la lutte contre la précarité

- **3 676 demandes d'aides facultatives étudiées en Commission d'aide aux Familles :**
  - 2786 demandes d'aides alimentaires étudiées,
  - 573 demandes d'aides à l'énergie étudiées,
  - 317 autres demandes
- **681 boîtes à lettres actives pour la mission de domiciliation à fin 2023, 896 boîtes actives courant 2023 = 1100 personnes domiciliées durant l'année) et 675 rendez-vous assurés pour les demandes et/ou renouvellement de domiciliation.**
- **Près de 1 000 campinois âgés, isolés ou vulnérables suivis au titre du plan canicule**
- **297 instructions de dossiers de demande d'Aide Médicale d'Etat**
- **134 instructions de demande de RSA**

## L'aide à l'autonomie et accompagnement de la dépendance

- **3 Résidences autonomies : 159 logements en Résidences autonomie dont 142 occupés, soit un taux d'occupation moyen de 89 %**
- **1 EHPAD : 77 places en EHPAD dont en moyenne 69 occupés, soit un taux d'occupation moyen de 89 %**
- **1 Pôle Aide à domicile et portage de repas**
  - 124 bénéficiaires d'intervention d'aides à domicile,
  - 15097 heures d'activité d'aides à domicile,
  - 122 bénéficiaires du portage de repas,
  - 15 905 repas livrés
  - 488 bénéficiaires de la téléassistance

## Les initiatives solidaires

- **Les Journées à la mer : 957 participants (1 274 inscrits)**
- **Le Noël des solidarités : 206 enfants bénéficiaires (113 familles)**
- **Les distributions de colis gourmands aux retraités : 3 388 séniors bénéficiaires**
- **Le Banquet des séniors : 439 personnes bénéficiaires**
- **Cadeaux de fête de fin d'année aux séniors (remise de ballotins de chocolats) : 3 467 bénéficiaires, dont 100 habitants en EHPAD et 160 résidents des Résidence Autonomie.**

# Éléments généraux de l'année 2023

## Bilan de la mission Administration générale du C.C.A.S.

### ORGANISATION DES CONSEILS D'ADMINISTRATION

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) dispose d'une feuille de route que la nouvelle municipalité entend porter en matière d'action sociale pour le mandat 2020-2026.

A ce titre, le Conseil d'administration du CCAS, instance délibérante présidée par Monsieur le Maire, Président du CCAS, s'est réuni 5 fois au cours de l'année 2023 pour délibérer sur chacun des projets ou actes réglementaires nécessitant débat et vote.

**45 rapports explicatifs ou informatifs y ont été présentés et 50 délibérations adoptées (un point à l'ordre du jour pouvant susciter plusieurs délibérations).** Conformément au décret n° 2016-146 du 11 février 2016 relatif aux modalités de publication et de transmission des actes des collectivités territoriales et des établissements publics, ainsi qu'au règlement intérieur du C.A., les délibérations sont publiées sur le site Internet de la Ville et donc accessibles au public.

L'ensemble de ces projets sont mis en œuvre en cherchant en permanence à optimiser l'utilisation des ressources (humaines et budgétaires) dans l'objectif de servir au mieux les campinois.

### PROJETS TRANSVERSAUX

Projets transversaux	Participation du CCAS
Projet d'administration	Juliette BIBARD / Sandie GONON/ Amélie BRECHETEAU
GRU	Nicolas MONTEIL / Nathalie MILIADIS
Fresque climat	Sandie GONON
Groupe communication interne et externe	Delphine GAUTIER
Groupe mise en place du Télétravail	Amélie BRECHETEAU / Chantal LAGRAND
Comité de suivi QVT	Delphine GAUTIER
Comité de rédaction du JAM	Sandie GONON / Delphine GAUTIER

## MISSION COMMUNICATION

### Création d'une nouvelle mission de référente Communication dévolue à l'assistante de direction

**Composition** : 1 Référent Communication

**Rôle et missions** :

- Faire remonter et faire circuler de manière fluide, l'information de la direction vers les agents, des agents vers la direction et entre les services en tant que de besoin. Pour ce faire, il choisit les moyens de diffusion adaptés, en accord avec la direction : lettre interne, mails informatifs, affichage, réunion d'information, revue de presse / veille documentaire...
- Organiser de actions et des évènements pour optimiser la communication/ l'adhésion aux messages et renforcer le sentiment d'appartenance à la direction et d'en valoriser l'image.
- Mener des enquêtes d'opinion : Il fait aussi remonter des informations vers la direction, grâce à des enquêtes internes d'opinion, via des entretiens informels.
- Concevoir et réaliser des documents / supports en apportant un visuel identitaire et une cohérence rédactionnelle.
- Il répond à trois enjeux :
  - 1- L'enjeu stratégique (assurer une transparence et donner de la visibilité)
  - 2- L'enjeu structurel (décloisonner, valoriser, donner de la clarté)
  - 3- L'enjeu social (mobiliser, impliquer, intégrer l'ensemble des personnels)

#### • Focus sur quelques actions phares 2023 :

##### AXE 7 : Améliorer l'efficacité et l'efficience des services du CCAS

#### 1°- Poursuite des initiatives de temps partagés proposées aux agents (Action 64 de l'Axe 4 du projet d'administration : Environnement et conditions de travail)

- Organisation de la galette des Rois en février 2023 à l'EHPAD Josphe Guittard autour d'une animation valorisante et saluant les actions menées par tous les agents (projection d'un film),
- Organisation du séminaire de direction annuel en juin 2023 avec pour thématique : **ramener la relation à l'usager au centre des échanges tout en créant un espace propice à la connaissance des uns et des autres et en lien avec la semaine nationale de la QVCT**
  - Mise en place d'un atelier de cohésion en proposant une séance de sophrologie

- Représentation de la pièce de théâtre participative et inclusive sur le thème de « Comment accueillir un usager en situation de handicap mental ? » par la compagnie Les drôles de compères.  
4 thématiques proposées :
  - Des difficultés de communication
  - Des difficultés de compréhension
  - La sur-présence d'une personne tierce
  - Impro avec la salle sur la situation idéale d'accueil de l'utilisateur
- Sessions de travail autour de l'accompagnement des publics du CCAS – retour d'expérience.
- Organisation simultanée d'un « Christmas Coffee bar » sur les 3 sites du CCAS avec animations Photobooth.

## **2°- Diffusion de l'information (Action 51 de l'Axe 3 du projet d'administration : Transversalité)**

- Envoi annuel à près de 200 destinataires externes (Tous Partenaires institutionnels, Réseau des CCAS du Val de Marne, associations, membres du Conseil d'Administration, des comités consultatifs ...) et à l'ensemble des agents du bilan d'activité du CCAS.
- Transmissions régulières à tous les agents du CCAS des informations émanant de la Direction générale ou de la Directions des Ressources Humaines, qu'ils s'agissent de notes de services quant aux nouvelles arrivées au sein de la collectivité, des organigrammes mis à jour, des appels à candidatures, des inscriptions ou préparations au concours de la fonction publique.
- Campagnes d'affichage de tous les supports émanant des différentes directions (comité de rédaction du JAM, Duoday, Forum Handicap, journées portes ouvertes organisées par le service Formation ...).
- Dans le cadre de la loi CADA à destination de tous les publics, publication sur le site Internet de la Ville de toutes les délibérations adoptées en conseil d'administration, ainsi que du bilan annuel d'activité.

## **3°- Coopération avec la direction de la communication**

- Mise en place de réunions de concertation avec la direction de la communication afin de pouvoir apporter un formalisme en suivant la charte graphique de la Mairie sur l'ensemble des documents, avec cependant le souhait de création identitaire forte, structurée pour une visualisation rapide de la cohérence et de la source.
- Publication sur Intranet « IAM » en juillet 2023, d'un article sur le contenu et la réussite du séminaire de juin avec l'objectif de mettre en valeur les travaux menés au cours de cette sessions qui avait pour put de consolider la cohésion, mieux s'approprier les axes de la feuille de route municipale et valoriser le travail de toutes et de tous.

## AXE 8 : Garantir la mise en œuvre des axes municipaux en ressources humaines Mise en œuvre des pistes issues du diagnostic QVT

### 1°- Accompagnement au changement

Des temps fédérateurs annuels à l'ensemble des agents de la direction de la solidarité :

- 2 Séminaires par an :
  - En février lié à la galette des rois, pour lancement de l'année
  - En juin, autour du bilan annuel d'activité
    - En 2023, le séminaire de juin a eu pour thématique : ramener la relation à l'utilisateur au centre des échanges.

L'enjeu de ces séminaires est comme fil conducteur la qualité de vie au travail à partir du diagnostic et des pistes validées en 2022.

Ce sont des temps d'échange de pratique au travers de modes d'animation innovants permettant le *pas de côté*.

Exemple : en 2023 le séminaire de juin a été ouvert par une séance de sophrologie puis par un théâtre forum sur l'accueil des personnes en situation de handicap par « Drôle de compagnie » (troupe de théâtre avec des personnes handicapées dont le siège est à Saint Maur des Fossés).

### 2°- Organisation du travail - Equilibre vie pro/vie privée

- Réorganisation de la planification du travail des pôles soin et hébergement de l'EHPAD, en 10 heures avec contre équipe.
- Réflexion partagée avec les équipes sur la mission d'accueil sociale et en particulier du premier accueil.
- Déploiement du Télétravail : taux par service :

10% à l'Aide légale, 5% à l'Ehpad + 50% à l'Aides facultatives, 28% pour les Services Autonomie. 40% La direction (soit 2 personnes sur 5 : la directrice et la chargée de mission handicap)

### 3°- Management / Communication Responsable

- Campagnes d'affichage de tous les supports émanant de la Direction générale et de la DRH (comité de rédaction du JAM, Duoday, Forum Handicap, journées portes ouvertes organisées par le service Formation...)
- Mise en place d'un protocole d'accueil formalisé des nouveaux agents de la direction.
- Lettre de mission à la prise de poste
- Mise en place de réunion de service et de direction (restreinte et élargie) tous les 15 jours ou mensuelles.
- Formation interne aux enjeux de la GPEC de l'équipe de direction par la directrice du CCAS autour d'un outil dédié.
- Incitation à la prise de responsabilité de « référent » sur des activités internes à la Direction (référent communication), missions au sein de service (logiciel métier/GRU) ou sur des projets transversaux à la collectivité (comité technique QVT, Eco-agent...)

#### **4°- Recrutement & Maintien en emploi TH + seniors**

- Aménagement du poste de travail d'un agent en situation de handicap

#### **5°- Egalités F/H**

- Une attention pro active lors des recrutements à retenir à compétence égale des candidats masculins (cf. bilan social CCAS : 93% de personnel féminin)

#### **6°- Préparation au retour à l'emploi**

- *Entretien de reprise* par le responsable hiérarchique (prévention et réaction à l'absentéisme) : soit après congé longue maladie, absence pour maladie ordinaire régulière et perlée, disponibilité...
- Accueil régulier d'agents rattachés au Pôle emploi et compétences de la DRH sur des missions temporaire en appuie de différentes activités (standard téléphonique, accueil courrier domiciliation, animations...)

#### **7°- Prévention du stress et des RPS :**

- Mise en place d'un accompagnement en cohésion d'équipe pour le service des aides sociales facultatives, avec une psychologue du travail via une convention du CIG.
- Formation « Humanitude » (renforcement de la bientraitance et de la lutte contre l'isolement dans la prise en soin) au sein de l'EHPAD et des résidences autonomie.
- Formation / sensibilisation (4jours) à la « Clinique de l'activité », par une psychologue du travail du CNAM, pour les 4 cheffes de services et la chargée de missions handicap.
- Repas mensuel organisé au sein du service des aides facultatives
- Pot de départ individualisé pour chaque aide à domicile, avant leur nouvelle affectation (dans le cadre de la transformation de l'activité) : remise de fleurs et livret sérigraphié qu'elles ont réalisé avec la Maison des Arts Plastiques offert à chaque usager.
- En décembre : expérience d'un Christmas Coffee Bar, temps convivial partagé à distance entre tous les services de la direction organisé concomitamment dans les locaux du CCAS à l'hôtel de Ville, à l'EHPAD et à la Résidence Talamoni.
- Temps de convivialité organisé pour « l'inauguration » du nouveau bureau de la chargée de mission inclusion handicap, replacé parmi ceux de l'équipe de direction (et non plus hors du périmètre des locaux du ccas à l'hôtel de ville)

#### **8°- L'amélioration des conditions de travail :**

- Création d'une salle de détente à l'attention du personnel de l'EHPAD.
- Amélioration du cadre de vie par des aménagements de rafraîchissement, embellissement et d'amélioration de l'ergonomie des différents locaux des services :
  - A l'Ehpad : Mise aux normes de la cuisine ; réfection des 2 tisaneries, des bureaux de l'équipe de direction, l'espace du hall d'accueil...
  - Pour le service des aides facultatives : changement du mobilier de tous les postes de travail intérieur et de standard téléphonique

- A la résidence Talamoni : création et aménagement de 5 bureaux administratifs afin de rassembler toute l'équipe du SMAD, en particulier la responsable de service (en vue du nouveau service SENIOR).
- Aménagement de 3 bureaux de l'équipe de direction : directeur adjoint (pose d'une cloison pour création d'un bureau individuel), binôme des 2 assistantes (ajout d'un 2<sup>ème</sup> poste de travail partagé) et celui de la chargée de mission handicap (emménagement dans un des bureaux en proximité de la direction et des cheffes de service et non plus dissocié du CCAS).

### **9°- Prévention de la pénibilité et des TMS**

- Etude de toutes les possibilités d'aménagement de postes de travail à partir de toutes les restrictions médicales prescrites par la médecin de la médecine préventive et professionnelle de la ville. (En particulier à l'EHPAD).
- Investissement en matériel ergonomique à l'EHPAD

### **10°- Conduite de projet architectural**

- Conception d'un projet d'aménagement des locaux du CCAS pour répondre à l'amélioration de l'accessibilité, la sécurité, la confidentialité des accueils.

### **• Perspectives pour 2024 :**

#### **AXE 7 : Améliorer l'efficacité et l'efficience des services du CCAS**

### **1°- Affiner et ajuster les missions du CCAS grâce aux données statistiques issues de l'observatoire territoriale transmises par le Conseil Départemental du Val de Marne en lien avec la convention passée le 28 septembre 2023**

Le Conseil départemental et le Centre Communal d'Action Sociale de Champigny-sur Marne partagent la même volonté de définir et d'adapter leurs politiques aux besoins des val-de-marnais, et plus particulièrement ceux confrontés à des difficultés en matière d'insertion, sociale et/ou professionnelle, ou encore d'autonomie. Il apparaît dans ce cas essentiel de pouvoir s'appuyer sur un diagnostic socio-économique précis de leur territoire d'intervention. Dans cette perspective, des dispositifs d'observation et d'analyse des besoins de la population et des usagers ont été élaborés par l'Observatoire départemental pour venir ainsi nourrir les directions départementales, mais également ses partenaires locaux : notamment les villes et les CCAS.

Les travaux de l'Observatoire départemental pourront faciliter les prises de décisions portant sur les politiques et le pilotage des actions qu'ils conduisent. Ces travaux peuvent aussi donner lieu à la production de diagnostics partagés entre les services placés sous la responsabilité des deux signataires qui pourra être élargi à leurs partenaires.

De cette perception partagée des besoins de la population pourra résulter un renforcement des partenariats et une élaboration facilitée de réponses concertées et de propositions communes de projets à l'échelon pertinent.

## **2°- Accueillir dans les meilleures conditions les nouveaux arrivants (Action 53 de l'Axe 3 du projet d'administration : Transversalité)**

Relancer le processus d'intégration des nouveaux arrivants du CCAS grâce au protocole d'accueil des nouveaux arrivants. Un recensement par services des personnels nouvellement arrivés et dont les missions seraient nourries par le parcours découverte reste à finaliser, afin de pouvoir proposer plusieurs scénarii d'accueil qui sont actuellement en cours d'élaboration ;

## **3°- Réunions de concertation avec la direction de la communication**

Au titre de la démarche qualité, un travail sera mené en coopération avec les équipes de l'EHPAD, celles du SMAD (futur service Séniors) et la direction de la Communication et portera plus particulièrement sur :

- Le livret d'accueil EHPAD, et livret d'accueil des Résidences Autonomie
  - Visuel (Photo de l'établissement)
  - format
- Les plaquettes de présentation des différents services accueillants du public, des résidents ou habitants
- Les outils de communication internes à chaque structure : exemple le messenger, la lettre d'information au personnel et le journal de bord de l'EHPAD
  - Aide à l'utilisation d'appli (Sarbacane, création blog ....)
  - Structuration du contenu
  - Modalités de recueil des droits à l'image



# **SERVICE DES AIDES FACULTATIVES**

## A- Composition et rôle

**Composition** : 1 responsable de service

1 référente sociale

4 agents du pré-accueil

6 agents d'accueil social et d'instruction

### **Rôle et missions des agents du pré-accueil :**

- Accueil, information et orientation tout public et sur toute question concernant l'action sociale et en particulier des services du CCAS sur site de l'hôtel de ville : Aide légale, Aides facultative et Aide à domicile :
  - Prise de rendez-vous pour le service de l'Aide facultative,
  - Remise de dossiers, listes de justificatifs,
  - Vérification des droits, orientations, informations.
- Standard téléphonique du CCAS,
- Accueil des personnes et réception des dossiers lors des inscriptions aux initiatives solidaires gérées par le CCAS.

### **Rôle et missions des chargés d'accueil social et d'instruction :**

- Instruit les demandes d'aides facultatives municipales et certaines départementales pour tous les campinois, confrontés en situation de précarité selon le principe de subsidiarité,
- Facilite le parcours d'accès aux droits et la lutte contre le non-recours,
- Développe le partenariat associatif,
- Mène 4 initiatives solidaires,
- A vocation à développer des actions collectives.

### **Rôle et mission de la référente sociale :**

- Est l'interlocuteur des partenaires et des chargés d'accueil du CCAS en vue de la présentation d'un dossier à la Commission d'aides aux familles statuant sur les aides facultatives, et organise et siège à la Commission d'aides aux familles,
- Reçoit les campinois se présentant en situation d'urgence au CCAS (détresse liée à une situation sociale dégradée, violences conjugales notamment),
- Participe à la mise en œuvre et anime des projets et actions collectives à l'attention du public,
- Contribue au développement des relations partenariales institutionnelles et associatives en représentant le CCAS dans différents réseaux, et en coordonnant le Réseau Local de Lutte contre la précarité alimentaire.

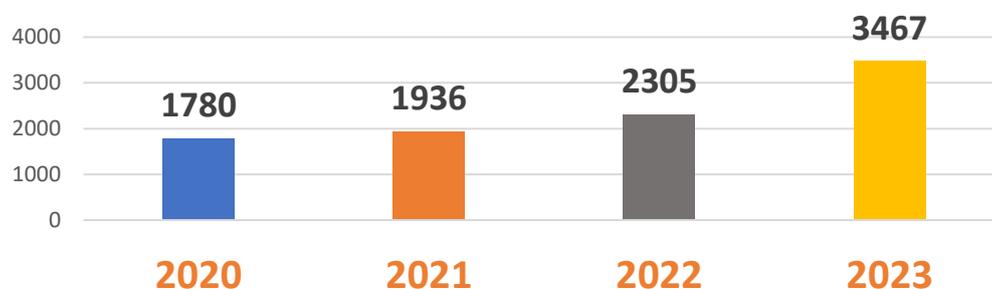
## B - Bilan 2023 :

<b>AXE 1. Renforcer le rôle du CCAS dans la coordination partenariale du développement social local et de ses acteurs</b>		
<b>ACTIVITES</b>	<b>DONNEES CLEFS</b>	<b>PUBLIC(S)</b>
<b>COORDINATION PAR LE CCAS DU RÉSEAU DE LUTTE CONTRE LA PRECARITE ALIMENTAIRE :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Création du Réseau en décembre 2022 pour mettre en lien l'ensemble des partenaires (Associatifs et institutionnels) avec lesquels le CCAS travaillait déjà mais de façon</li> <li>1 réunion plénière organisée tous les 3 mois et des groupes de travail réunis pour améliorer les orientations du public.</li> </ul>	PROFESSIONNELS
<b>ANIMATION DU LIEN PARTENARIAL EDS (Espace Départementaux des Solidarités) - CCAS</b>	Réunions de coordination organisées tous les 2 mois et participation du CCAS aux matinales partenariales organisées par les 2 EDS	PROFESSIONNELS
<b>LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Participation au réseau de lutte contre les Violences Intra Familiales</li> <li>Mise en œuvre de la procédure interne à la Ville</li> </ul>	<p>Poste de référente sociale du service vacant à partir d'avril 2023. Le relai a été assuré par la référente sociale du service de l'aide légale sur cette thématique, laquelle a reçu 9 femmes victimes de violences conjugales au cours du 2<sup>ème</sup> semestre 2023.</p> <p>Mise en œuvre de réunions de travail trimestrielles avec la chargée de mission égalité femme/homme.</p>	<p>PROFESSIONNELS</p> <p>FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES</p>
<b>PARTICIPATION AUX EQUIPES PLURIDISCIPLINAIRES DU PROGRAMME DE REUSSITE EDUCATIVE</b>	Mise en suspend pendant la vacance du poste de référente sociale	PROFESSIONNELS
<b>PARTICIPATION AUX REUNIONS DE CONCERTATION DES ACTEURS DE LA PREVENTION, ISSUES DE LA COMMUNAUTE PROFESSIONNELLE TERRITORIALE DE SANTE.</b>	Participation aux réunions plénières et collaboration sur des projets communs (préparation du forum « nutrition santé » en 2024)	PROFESSIONNELS

### AXE 3 : Renouveau des initiatives solidaires du CCAS

ACTIVITES	DONNEES CLEFS	PUBLIC(S)
<b>DISTRIBUTION BALLOTINS DE CHOCOLATS ET BONS D'ACHATS</b>	<p>3207 ballotins ont été distribués au cours des distributions de janvier 2023 + 100 ballotins ont été remis aux résidents des EHPAD Joseph Guitard et Opalines + 160 ballotins ont été distribués au sein des résidences autonomie</p> <p>Soit au total <b>3467 ballotins de chocolats.</b></p>	SENIORS (ouverts cette année à toutes les personnes retraitées campinoises préalablement inscrites auprès du CCAS, sans critères d'âge minimum)

#### EVOLUTION DU NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DE LA DISTRIBUTION DE BALLOTINS DE CHOCOLATS ET BONS D'ACHATS



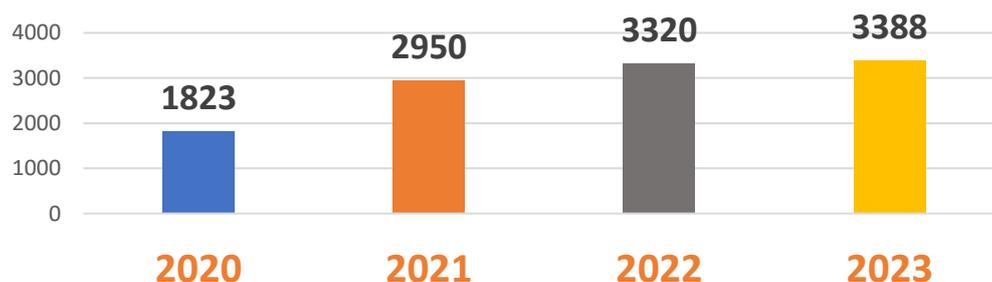
#### COLIS GOURMANDS ET BANQUET

**439 personnes** ont participé aux banquets sur **550 personnes inscrites** (soit 21% de désistement).

**3 388 personnes** sur **4 619 inscrits** (taux de désistement de 27%) ont bénéficié d'un colis gourmand. **177** colis ont été livrés à domicile.

SENIORS

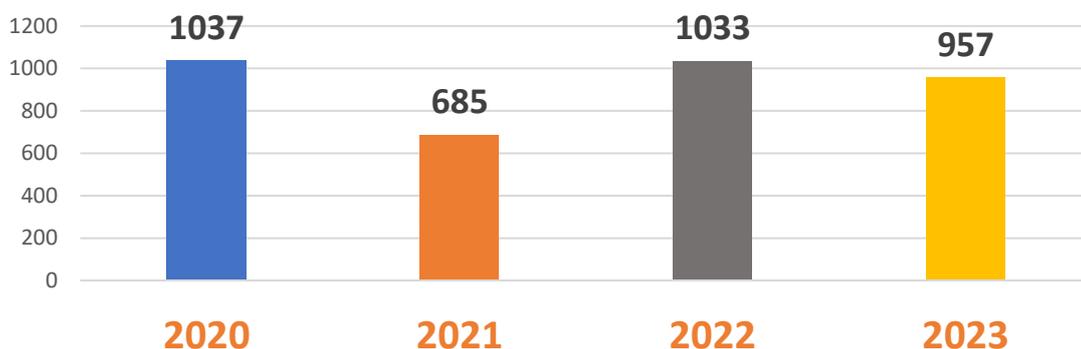
#### EVOLUTION DU NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DE LA DISTRIBUTION DES COLIS GOURMANDS



<b>3 JOURNEES A LA MER</b>	1274 personnes inscrites, <b>957 personnes venues.</b>  Une journée à la mer reportée en raison de la météo défavorable.	TOUS PUBLICS
----------------------------	--	--------------

**Commentaire** : Cette météo ainsi que l'annulation d'une journée expliquent la diminution de la fréquentation de ces journées comparativement à 2022. En 2024, le service tentera de proposer une activité alternative à la journée à la mer en cas de météo défavorable.

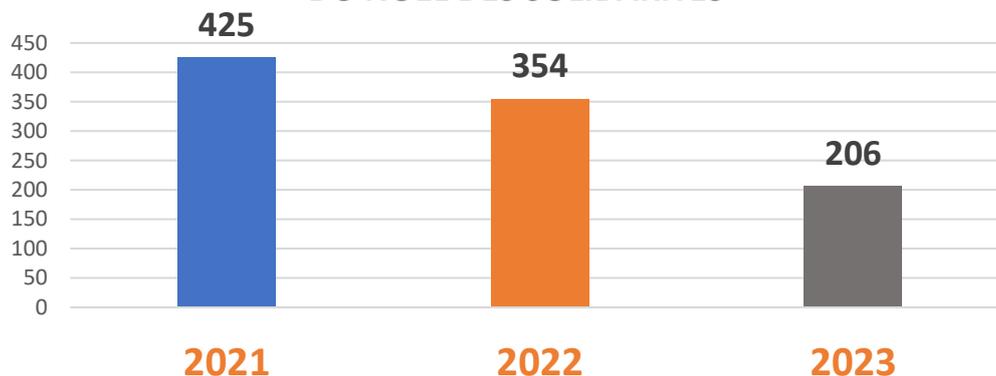
### EVOLUTION DU NOMBRE DE PARTICIPANTS AUX JOURNÉES À LA MER



<b>NOEL DE LA SOLIDARITE</b>	Confirmation du contenu du Noël de la solidarité et de l'engagement partagé avec la Maison Pour Tous Youri Gagarine qui a accueilli l'initiative.  <b>Un nombre de bénéficiaires en diminution</b> par rapport à 2021 malgré un élargissement des critères d'admissibilité.  <b>113 familles présentes</b> , 206 enfants bénéficiaires	FAMILLES VIVANT SOUS LE SEUIL DE PAUVRETE.
------------------------------	--	--

**Commentaire** : Il est observé une diminution du nombre de familles participantes, sachant que l'année 2023 est celle de l'évolution des critères pour s'inscrire au Noël des solidarités du CCAS, critère qui est le seuil de pauvreté. La satisfaction des familles participantes et des partenaires contribuant à l'accueil et l'animation par ateliers, en premier lieu à l'attention des enfants, démontre que le format expérimenté depuis 2 ans à la Maison Pour Tous Youri Gagarine, est celui qui correspond aux attentes de ce public. C'est pourquoi, une réflexion sera menée sur les modalités d'inscription afin de mieux toucher ce nouveau public cible.

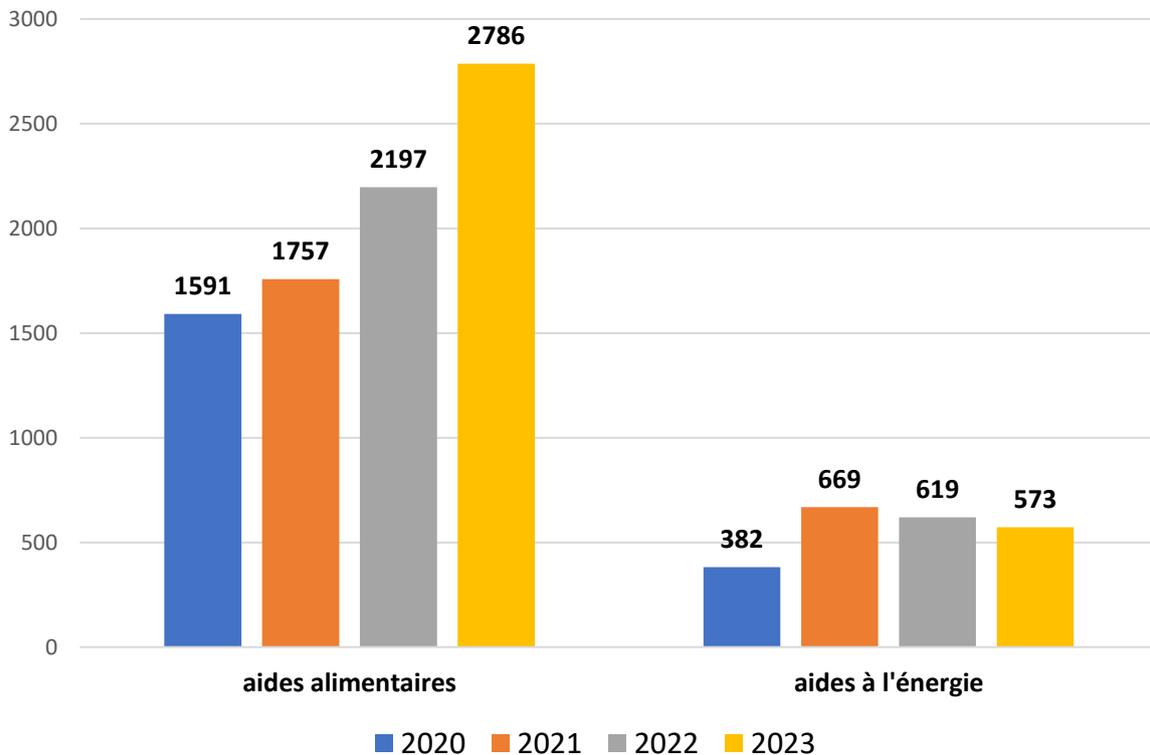
## EVOLUTION DU NOMBRE D'ENFANTS BÉNÉFICIAIRES DU NOËL DES SOLIDARITÉS



### AXE 4 : Agir pour faciliter l'accès aux droits et aux services dans la lutte contre l'exclusion et la pauvreté

ACTIVITÉS	DONNEES CLEFS	PUBLIC(S)
<b>INSTRUCTION DES DEMANDES D'AIDES SOCIALES FACULTATIVES</b>	<p><b>Une augmentation de 19% du nombre d'aides étudiées en commission :</b> 3676 demandes d'aides facultatives étudiées en commission en 2023. (3080 en 2022)</p> <p><b>Une augmentation de 20% des demandes d'aides alimentaires :</b> 2786 aides alimentaires étudiées en 2023 (2197 en 2022)</p> <p><b>Une diminution de 8% du nombre d'aides municipales à l'énergie étudiées mais une augmentation des aides départementales :</b> 573 demandes de bons énergie étudiées (EDF, ENGIE), (672 en 2022). 700 aides départementales en 2023. (590 aides départementales en 2022) 48 demandes d'aide Veolia ont été traitées en 2023 (33 en 2022).</p>	TOUS PUBLICS EN SITUATION DE PRECARITE SOCIALE
<p><b>Commentaire :</b> Entre 2021 et aujourd'hui, de plus en plus de foyers avec enfants sollicitent le service :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les couples avec enfants (19% en 2021, 23% en 2023)</li> <li>Les familles monoparentales avec enfants (32% en 2021, 39% en 2023).</li> </ul> <p>Il est à noter que les premiers publics bénéficiaires des aides facultatives sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les allocataires du RSA qui représentent : 28%</li> <li>Les salariés, c'est-à-dire les foyers dont au moins un membre travaille et dont le salaire constitue le revenu principal du foyer : 20%</li> <li>Les bénéficiaires des allocations chômage : 14%</li> <li>Les retraités : 13%</li> </ul> <p>Par ailleurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Pour 33% des aides accordées, la moyenne journalière du foyer était supérieure à 4.5€.</li> <li>Pour 67% des aides accordées, la moyenne journalière du foyer était inférieure à 4.5€.</li> </ul> <p>4.50€ par jour et par personne, c'est le montant minimal considéré comme nécessaire pour subvenir à ses besoins alimentaires de façon correcte d'après l'ANSA .</p>		
<b>MISE EN PLACE DE LA PERMANENCE DU POINT CONSEIL BUDGET</b>	1 permanence tous les 15 jours au CCAS assurée par le CCAS, à partir de fin novembre 2023.	PUBLIC DU CCAS

## EVOLUTION DU NOMBRE DES AIDES FACULTATIVE ÉTUDIÉES EN COMMISSION D'AIDE AUX FAMILLES



### LUTTE CONTRE LA PRECARITE ENERGETIQUE

Mise en place d'un partenariat avec ALEC MVE dans le cadre du dispositif SLIME (services locaux d'intervention pour la maîtrise de l'énergie)

**37 ménages orientés par le CCAS en 2023 (7 en 2022)**

TOUS PUBLICS EN  
SITUATION DE  
PRECARITE  
ENERGETIQUE

### Commentaire :

Augmentation de la somme plafond de l'aide départementale au titre du FSH, au montant de 400€ qui permet une extension de l'aide à l'énergie pour les campinois et une application plus élargie du principe de subsidiarité vis-à-vis des aides municipales. En outre, le FSH intervient sur Total énergie ce qui n'est pas le cas du CCAS.

<b>AXE 7 : Garantir l'efficience de gestion du CCAS</b>		
<b>ACTIVITES</b>	<b>DONNEES CLEFS</b>	<b>PUBLIC(S)</b>
<b>LA SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE</b>	<p>Dématérialisation entamée de la commission d'aides aux familles dans un souci de protection des données et d'économie de papiers.</p> <p>Réflexion poursuivie avec la DSI, le prestataire et les agents référents, sur la mise en place d'un portail usagers permettant la prise de rendez-vous en ligne et l'accès à certains services en ligne, dont l'inscription à certaines initiatives.</p>	<p>AGENTS DU CCAS</p> <p>TOUS PUBLICS</p>
<b>GESTION DE LA RELATION A L'USAGER</b>	Participation aux groupes de travail mis en place par la Direction générale	AGENTS DU CCAS
<b>PROJET D'ADMINISTRATION</b>	Participation aux groupes de travail mis en place par la Direction générale	AGENTS DU CCAS

<b>AXE 8. RH (GEPEC/ Qualité de vie et santé au travail/RPS)</b>		
<b>ACTIVITES</b>	<b>DONNEES CLEFS</b>	<b>PUBLIC(S)</b>
<b>MIS EN ŒUVRE DES PRECONISATIONS DE LA MISSION QUALITE DE VIE AU TRAVAIL</b>	<p>Présentation en mai 2023 des préconisations validées par Monsieur le Maire.</p> <p>Réunions de travail communes aides facultatives/aide légale sur l'évolution de la mission d'accueil social dont l'évolution organisationnelle du premier accueil du CCAS.</p>	AGENTS DU CCAS / PUBLIC
<b>MISE EN ŒUVRE D'UN ACCOMPAGNEMENT EN COHESION D'EQUIPE PAR LE CIG</b>	10 séances animées par une psychologue du CIG.	AGENTS DU SERVICE
<b>MISE EN PLACE DE REUNIONS DE TRAVAIL SUR LA MISSION D'ACCUEIL SOCIAL AVEC L'APPUI DE VISA 94.</b>	1 réunion par trimestre	AGENTS DU SERVICE AIDE FACULTATIVE ET AIDE LEGALE

## C - Focus sur quelques actions phares réalisées en 2023 :

### **AXE 1 : Renforcer le rôle du ccas dans la coordination partenariale du développement social local et de ses acteurs**

#### **MISE EN PLACE DES PERMANENCES DU POINT CONSEIL BUDGET**

Fruit d'une convention signée avec l'UDAF 94, les permanences du Point Conseil Budget viennent compléter l'accueil social assuré par le service en offrant un accompagnement à la gestion budgétaire.

Les permanences ont été ouvertes à partir du 29 novembre 2023 et s'organisent un mercredi après-midi tous les quinze jours. Trois rendez-vous sont proposés à chaque permanence. En 2023, 2 permanences ont été organisées, sur les 6 rendez-vous proposés 5 ont été honorés.

#### **COORDINATION DU RESEAU LOCAL DE LUTTE CONTRE LA PRECARITE ALIMENTAIRE.**

Mise en œuvre de réunions plénières pour améliorer la connaissance de chacun des partenaires membres du réseau.

Suivi de la formation de l'ANSA sur la coordination du réseau.

Travail en partenariat avec la CPTS qui devient pilote de l'animation d'ateliers nutrition/santé.

### **AXE 4 : agir pour faciliter l'accès aux droits et aux services dans la lutte contre l'exclusion et la pauvreté**

#### **PARTICIPATION AU FORUM LOCAL DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE**

A l'occasion du forum de l'économie sociale et solidaire, le CCAS a pu valoriser son action en matière de lutte contre la précarité énergétique. Une prise de contact avec Enedis lors du forum ouvre des possibilités de conventionnement pour cibler de possibles actions collectives sur ce sujet courant 2024.

## D – Perspectives pour 2024 :

### AXE 3 : Renouveau des initiatives solidaires du CCAS

- Transfert du pilotage de l'ensemble des initiatives seniors vers le Service Séniors.

### AXE 4 : Agir pour faciliter l'accès aux droits et aux services dans la lutte contre l'exclusion et la pauvreté

- Poursuivre l'adaptation du règlement intérieur des aides facultatives pour tenir compte de publics et besoins prioritaires tels que :
  - L'inclusion handicap : une étude sera engagée sur l'aide qui pourrait être apportée par la municipalité pour les familles avec enfant porteur d'un handicap, en subsidiarité des aides prévues par le Département.
  - Réflexion quant à l'évolution organisationnelle de la gestion des rendez-vous des demandes d'aides alimentaires face à l'augmentation des délais d'attente de plus d'un mois et de l'impact sur les conditions d'accueil des nouveaux demandeurs.
- Poursuivre l'amélioration de la Gestion de la Relation à l'Usager en matière d'accessibilité :
  - Aménagement des accueils : l'enjeu du service est d'améliorer la confidentialité des échanges entre le public et les agents municipaux.
- Aller vers les publics éloignés du CCAS :
  - Réflexion sur des inscriptions au Noël des solidarités déconcentrées (par exemple au sein des maisons pour tous et en lien avec les associations du réseau de lutte contre la précarité alimentaire), ainsi que lors d'entretien des usagers du CCAS à l'occasion de rendez-vous pour leur demande d'aide afin de mieux identifier (sans stigmatiser) le public cible des familles relevant du critère du seuil de pauvreté.
  - Organiser des réunions d'informations à l'attention des publics au sein des MPT.
  - Mise en place des actions de prévention dans le cadre du réseau de précarité alimentaire auprès des usagers des associations locales.
- Déployer les actions de lutte contre la précarité énergétique :
  - Proposition d'un conventionnement avec Enedis pour cibler les publics concernés pour la précarité énergétique.
  - Animer des actions de sensibilisation sur les économies d'eau en lien avec l'aide veolia.
  - Maintenir le partenariat avec le Conseil départemental : participation aux cafés de l'énergie, orientations vers le dispositif SLIME.

**SERVICE DE  
L'AIDE LÉGALE**

## A –Composition et rôle

**Composition** : 1 responsable de service  
1 référente sociale  
7 agents d'accueil social et d'instruction

### **Rôle et missions** :

Accueil, information, orientation et instruction de proximité des dispositifs légaux d'accès aux droits de solidarité en particulier pour les publics les plus vulnérables :

- Domiciliation,
- RSA-Complémentaire santé,
- Aide médicale d'état (AME),
- Dossiers auprès de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées)
- Aide sociale départementale d'entrée en établissement (personnes âgées et handicapées), demandes d'APA (Allocation Personnalisée d'autonomie)

### **Rôle et missions de la référente sociale** :

- En qualité de Conseillère en Economie Sociale et Familiale, assure l'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL), auprès de 16 ménages hébergés sur la résidence sociale COALLIA dans le cadre d'une convention passée avec le CCAS.
  - Soutien les ménages dans les démarches administratives d'accès aux droits et au logement, dans la gestion quotidienne de leur habitat,
  - En vue de favoriser le relogement des familles sur un logement pérenne,
- Participe à la mise en œuvre et anime des projets et actions collectives à l'attention du public.

## B –Bilan 2023

<b>AXE 1 : renforcer le rôle du ccas dans la coordination partenariale du développement social local</b>		
<b>ACTIVITES</b>	<b>DONNEES CLEFS</b>	<b>PUBLIC(S)</b>
<b>DEVELOPPEMENT DU PARTENARIAT LOCAL DEPARTEMENT/CCAS</b>	- <b>réunions de coordination</b> tous les 2 mois entre les 2 espaces départementaux de solidarité et le CCAS - <b>matinales partenariales</b> ouvertes à tous les acteurs associatifs et institutionnels du territoire communal (MJD, Secours populaire, IDF Habitat, J'aide la chance...)	<ul style="list-style-type: none"><li>• Responsable de service</li><li>• Référente sociale</li><li>• Chargés d'accueil et d'instruction du service</li></ul>

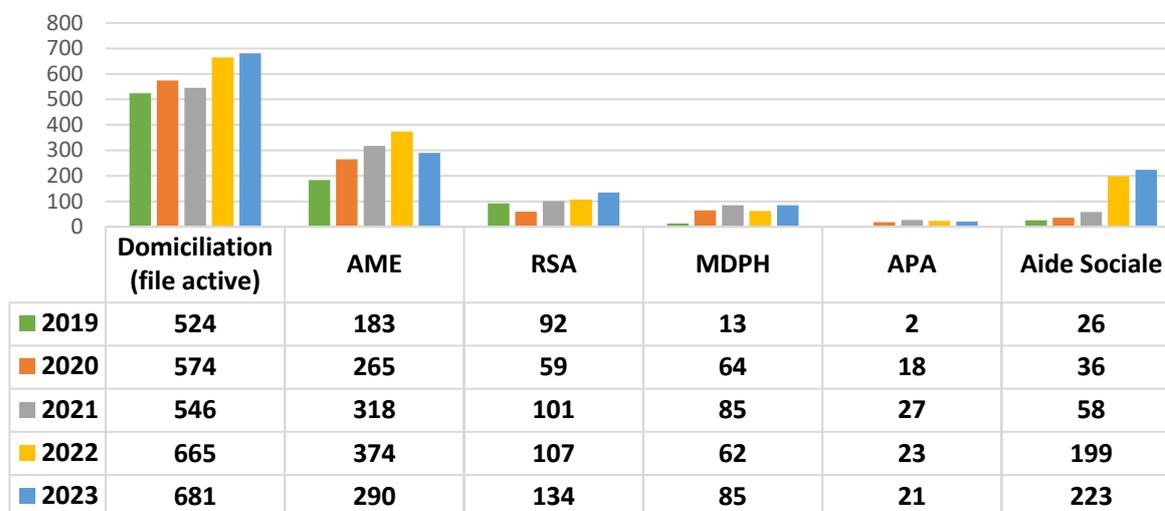
<p><b>DEVELOPPEMENT DU PARTENARIAT AUTOUR DES QUESTIONS DE SANTE MENTALE ET DE LA COORDINATION DES SITUATIONS INDIVIDUELLES DE VULNERABILITE</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Participation aux réunions du groupe de pilotage du Conseil Local en Santé Mentale</b> (projet d'ateliers à destination des professionnels sur des problématiques communes)</li> <li>- Participation à la cellule des cas complexes : présentation de situations et analyse pluriprofessionnelle</li> <li>- Présentation d'une situation clinique lors du Colloque du CLSM en juin 2023.</li> </ul>	<p>Public vulnérable avec des problématiques de santé mentale</p>
<p><b>DEVELOPPEMENT DU PARTENARIAT CCAS/MDPH</b></p>	<p><b>Signature de la convention CCAS/MDPH, cadrant la collaboration :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nomination d'un interlocuteur au sein de la MDPH</li> <li>- Prévision d'une réunion d'information autour de la complétude du formulaire</li> <li>- Prévision d'une réunion en direction des partenaires du territoire en lien avec les personnes en situation de handicap en 2024</li> <li>- Prévision d'une immersion au sein de la MDPH de la collègue référente sur e Pôle PA/PH en 2024</li> </ul>	<p>Adultes et enfants campinois en situation de handicap et professionnels du service</p>
<p><b>DEVELOPPEMENT ACTION D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL LIE AU LOGEMENT AVEC L'ASSOCIATION COALLIA</b></p>	<p>Réunions de cadrage du partenariat : présentation du bilan annuel et rencontre autour des dysfonctionnements techniques et fonctionnels mettant en évidence le non-respect de la convention et des manquements importants à l'égard des résidents.</p> <p>Nouvelle collaboration en cours nécessitant un temps de cadrage et d'adaptation.</p>	<p>16 ménages logés à la Résidence gérée par COALLIA</p>

<b>AXE 2 : renforcer l'impulsion de la ville pour l'inclusion des personnes en situation de handicap</b>		
<b>ACTIVITES</b>	<b>DONNEES CLEFS</b>	<b>PUBLIC(S)</b>
<b>FORMATION ACCES AUX DROITS</b>	Rencontre technique annuelle de la MDPH en direction des agents des CCAS	Les personnes en situation de handicap et les professionnels territoriaux - 4 agents
<b>FORUM HANDICAP INTER COMMUNES</b> (Bry sur Marne, Villiers sur Marne, Le Plessis Trévisé, Champigny sur Marne)	Participation des agents référents sur le Pôle PA/PH au forum handicap qui s'est tenu en septembre 2023 à Champigny	2 agents

**Commentaire** : A ce jour, un lien est déjà établi avec une assistante sociale référente de la MDPH que le service peut solliciter pour toutes les questions techniques et le suivi des demandes des usagers.

<b>AXE 4 : Agir pour faciliter l'accès aux droits et aux services dans la lutte contre l'exclusion et la pauvreté</b>		
<b>ACTIVITES</b>	<b>DONNEES CLEFS</b>	<b>PUBLIC(S)</b>
<b>DOMICILIATION</b>	957 rendez-vous demandés	Publics sans domicile stable ou sans domicile fixe
	<b>677 rendez-vous assurés</b>	
	<b>681 boîtes à lettres actives</b> (plus de 1000 personnes domiciliées)	
	<b>10 435 passages</b> pour le retrait du courrier	<ul style="list-style-type: none"> <li>Personnes sans titre de séjour</li> </ul>
<b>AME</b>	300 nouvelles demandes	<ul style="list-style-type: none"> <li>Personnes âgées dépendantes avec des faibles ressources ou personnes adultes ou enfants en situation de handicap</li> </ul>
<b>AIDE SOCIALE PA/PH</b>	290	
Aide à domicile	85+18 = 103	
<b>OBLIGATIONS ALIMENTAIRES</b>	18	
<b>APA MDPH</b>	21	<ul style="list-style-type: none"> <li>Personnes isolées ou couples sans ressources</li> </ul>
	85	
<b>RSA</b>	134	

## EVOLUTION DU NOMBRE DE DOSSIERS TRAITÉS PAR DISPOSITIFS



**Commentaire : Pour le RSA :** l'accès au RSA pour les campinois au CCAS a été favorisé par la possibilité pour les agents en charge de l'instruction d'accéder à la plate-forme e-Rsa de la CAF. A partir de cette plate-forme, le droit au RSA (si le dossier est complet) est ouvert dans les 2 semaines qui suivent l'instruction (contre 6 semaines auparavant que un dossier papier). L'ensemble des agents à pu bénéficier d'une formation via la CAF sur l'utilisation de cette plate-forme.

**Pour les aides sociales :** l'augmentation importante sur les 5 dernières années s'explique par plusieurs phénomènes :

- Le nombre de séniors qui représente 18,70 % des campinois (14 403 séniors)
- 2 années COVID qui sont venues limiter la possibilité d'entrer en EHPAD et mettre en exergue les situations d'isolement,
- Un revenu médian des plus de 60 ans à près de 22 000 euros/an

### PERMANENCE SOCIALE CPAM

Pas de statistique

**La permanence de la CPAM a pris fin en avril 2023, suite au départ en retraite de l'agent. Cette permanence ne sera pas reconduite. Il convient d'interroger la CPAM sur la possibilité de développer une autre forme de partenariat pour soutenir les usagers et les collègues en charge de l'instruction.**

Personnes en difficulté dans l'accès au service de la CPAM

### Commentaire :

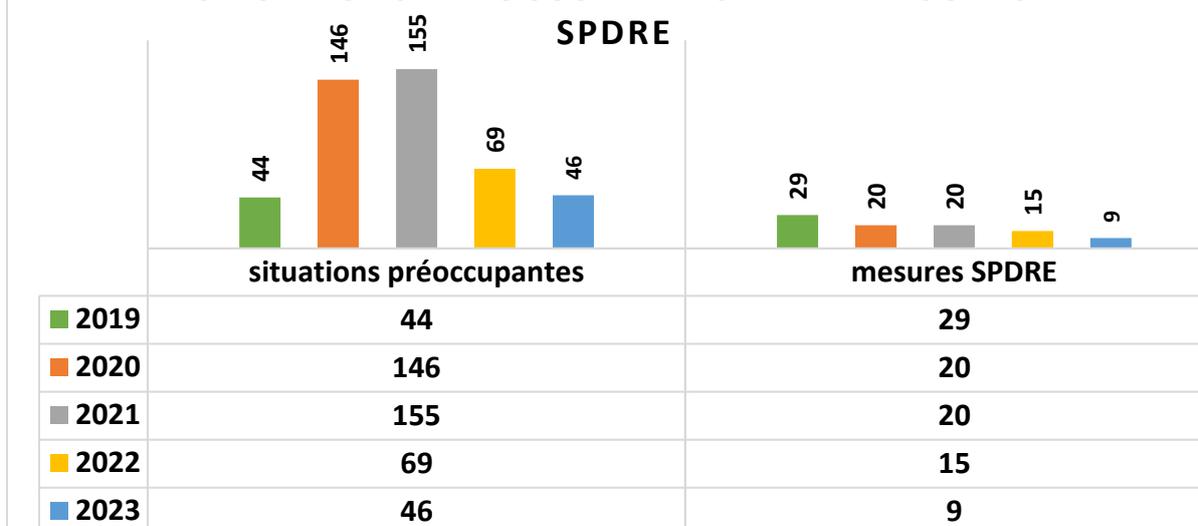
La CPAM propose la signature d'une convention locale de partenariat aux CCAS qui en font la demande. Cette opportunité est à étudier sur l'année 2024.

**AXE 5 : Etendre sa dynamique de prévention de la vulnérabilité et de lutte contre l'isolement pour tous les campinois**

ACTIVITES	DONNEES CLEFS	PUBLIC(S)
<b>COORDINATION DES MESURES D'HOSPITALISATION D'OFFICE</b> (police du Maire)	<b>9 mesures</b> mises en œuvre par le CCAS.	Personnes ayant des troubles psychiatriques avérés dangereuses pour elles ou autrui
<b>COORDINATION DE SITUATION PREOCCUPANTE</b>	<b>46 situations signalées</b> et mises en lien avec les partenaires (EDS, secteur psychiatrique, Santé, service hygiène, Espace autonomie...)	Personnes âgées et/ou personnes aux problématiques multiples et particulièrement d'ordre psychique
<b>PLAN CANICULE</b>	<b>154 personnes inscrites</b> sur le registre communal <b>2 déclenchements</b> par le Préfet (23/08 et 08/09 2023) <b>16 agents mobilisés</b> sur l'ensemble du dispositif	Personnes âgées isolées

**Commentaire :** En 2024, la mission de veille et d'alerte liée au Plan canicule va progressivement être confiée au Pôle veille sociale du nouveau service Séniors. Le service de l'aide légale accompagnera ce transfert d'activité.

**EVOLUTION DU NOMBRE DE SIGNALEMENTS DE SITUATIONS PRÉOCCUPANTES ET DE MESURES**



**Commentaire** : La baisse des données sur les situations préoccupantes et mesures SPDRE s'explique par la mise en place du CLSM, en 2022 dont la mission d'observatoire de la vulnérabilité lui a été dévolue. Cette instance assure également l'organisation des réunions de la cellule de cas complexes.

Le rôle du CCAS s'en est donc trouvé modifié : il participe à la coordination des situations de vulnérabilité signalées, à la mise en œuvre des mesures SPDRE et en tant qu'acteur majeur aux cellules des cas complexes, mais n'a plus de prérogative quant à la mission d'observatoire.

Néanmoins, le CCAS est repéré comme la porte d'entrée des situations de vulnérabilité et travaille de manière très étroite avec les partenaires du territoire pour la prise en charge de ces situations.

### AXE 7 : améliorer l'efficacité de gestion du service

ACTIVITES	DONNEES CLEFS	PUBLIC(S)
<b>GESTION RELATION AUX USAGERS</b>	1 réunion groupe GRU interne (à voir)	2 agents référents
<b>EVOLUTION LOGICIEL METIER</b>	Formation à l'utilisation du logiciel métier : piqure de rappel et mise à jour	3 chargés d'accueil et d'instruction
<b>FORMATION A L'UTILISATION DE BO</b>	2 jours	La référente sociale du service Les 2 agents référents du service de l'aide légale
<b>Et REFLEXION SUR PORTAIL USAGERS CCAS</b>	<b>Webinaire prestataire</b>	Cadres + référentes

### AXE 8 : RH (GEPEC/ Qualité de vie et santé au travail/RPS)

ACTIVITES	DONNEES CLEFS	PUBLIC(S)
<b>FORMATION</b>	Rencontre partenariale avec la CPAM autour des dispositifs et des aides Rencontre avec la DRIHL : dispositifs d'hébergement d'urgence, SIAO, 115 Conférence sur l'intergénérationnel Rencontre espace insertion Conduite de changement	Chargés d'accueil et d'instruction
<b>ATELIERS QUALITE DE VIE AU TRAVAIL</b>	Rencontre partenariale avec VISA 94 sur les accueils difficiles	Cheffe de service
<b>TELETRAVAIL</b>	1 demande	

## C - Focus sur quelques actions phares réalisées en 2023 :

### AXE 1 : renforcer le rôle du ccas dans la coordination partenariale du développement social local

#### ACTIVITE NOUVELLE : l'ASLL

En 2022, le CCAS de la ville de Champigny sur Marne déploie une nouvelle mission, celle d'accompagnement social au logement, conventionnée avec le Département pour le financement du poste de conseiller en économie sociale et familiale auprès de 16 ménages résidents au sein d'une des résidences sociales gérée par COALLIA.

- 4 ménages ont intégré le dispositif en 2023.
- 13 contrats d'accompagnement social ont été signés
- 4 ménages sont sortis du dispositif vers un logement pérenne, dont 2 relogements sur Champigny
- 3 ménages n'adhèrent pas à la mesure d'accompagnement

La reprise de cette activité et des liens partenariaux, ont permis de mettre en évidence de nombreux dysfonctionnements sur la résidence, dysfonctionnement qui mettaient en péril la mesure d'accompagnement auprès des résidents du bâtiment D, mais aussi des process douteux quant à la gestion de la résidence. La présence d'une CESF expérimentée a permis d'interpeller le siège de COALLIA afin d'alerter sur des pratiques incompréhensibles.

Aujourd'hui, la présence d'une nouvelle équipe a permis de remettre en place une nouvelle collaboration, propice à une prise en compte des besoins des résidents, à un accueil digne et à une clarification des procédures. Cette collaboration est à renforcer par le biais de rencontres mensuelles entre la CESF et la gestionnaire de la structure et d'une rencontre de bilan annuelle avec le DUT.

**En 2023, 4 ménages accompagnés ont pu quitter la résidence vers un logement de droit commun, avec l'appui de la CESF, 2 sur Champigny et 2 vers d'autres villes, en dehors de Champigny, grâce à l'activation du 1% patronal (Action logement).**

### AXE 5 : Etendre sa dynamique de prévention de la vulnérabilité et de lutte contre l'isolement pour tous les campinois

**ACTIVITE EXISTANTE : DOMICILIATION : L'activité de domiciliation représente 60% de l'activité du service de l'aide légale. Un partenariat renforcé avec la DRIHL, notamment sur la mise en œuvre du schéma de domiciliation a permis au CCAS d'être identifié comme acteur important dans le Val de Marne autour de cette mission.**

De son côté l'UNCCAS se bat depuis de nombreuses années pour que cette activité financée par l'Etat pour les associations, le soit aussi pour les CCAS. C'est à ce titre que le CCAS de Champigny est l'un des 3 CCAS du CD 94 à avoir obtenu une subvention dans le cadre d'une convention trisannuelle, d'un montant de 37 500€.

## D – Perspectives pour 2024 :

### **AXE 1 : renforcer le rôle du ccas dans la coordination partenariale du développement social local**

Participation au Séminaire annuel du Conseil local en santé mentale en octobre 2024.

### **AXE 2 : renforcer l'impulsion de la ville pour l'inclusion des personnes en situation de handicap**

**La Signature de la convention MDPH/CCAS a abouti à la prévision de plusieurs actions**

- Immersion à la MDPH des 1 agents référents du service en mars 2024
- L'identification d'un agent référent MDPH auprès du CCAS (suivi des dossiers, soutien technique aux agents)
- L'intervention d'un technicien de la MDPH au cours de réunions d'information (pour l'ensemble des agents ayant en charge l'instruction de dossiers et l'information des publics en situation de handicap)

### **AXE 4 : Agir pour faciliter l'accès aux droits et aux services dans la lutte contre l'exclusion et la pauvreté**

- Dans le cadre de la convention signée avec la DRIHL et dans l'objectif de lutter contre l'isolement et le non recours aux droits des personnes domiciliées, finaliser le projet autour de la domiciliation :
- Renforcer les moyens humains : intégrer l'agent issu du Pôle mobilité en renfort depuis 3 ans sur le service de l'aide légale.
- Renforcer l'accompagnement des personnes domiciliés : démarches d'aller vers :
  - Lien avec la CESF pour les situations repérées comme complexe par les agents en charge de l'instruction.
  - En lien avec la chargée de développement d'actions de prévention de la Direction de la santé, étudier les modalités d'une coopération, liée aux problématiques des usagers de la domiciliation.
  - Développer des temps d'information autour de problématiques identifiées (accès au logement...).
  - Poursuivre le développement et le partenariat du réseau local, utile à l'orientation des usagers.
  - Poursuivre la démarche autour de l'habilitation aidant connect.
- Développement de la transversalité : démarche « d'aller vers ».
- Renforcement du lien avec l'EHPAD et les résidences autonomie : apporter une expertise autour des problématiques rencontrées dans l'accès aux droits des personnes âgées : aide sociale, APA, ASPA...
- Développer les visites à domicile pour les seniors isolés et empêchés dans le cadre des démarches administratives liées au service de l'aide légale.
- Rencontrer les MPT pour étudier la possibilité de mettre en place des rencontres afin de promouvoir l'action du CCAS et de communiquer autour des dispositifs d'accès aux droits.

## AXE 8 : RH (GEPEC/ Qualité de vie et santé au travail/RPS)

### Plan de formation et de développement de la transversalité via :

- Des rencontres partenariales (Samu social, la CNAV...)
- Des réunions inter services sur : L'évolution de dispositifs (aides facultative et aide légale), la facilitation d'accès aux démarches (avec l'EHPAD pour les dossiers des résidents entrants)
- Participation à des groupes de travail internes sur des situations complexes (prévention de la précarité dans les résidences autonomie ; demandes spécifiques au handicap)
- Poursuivre la démarche QVT autour du 1<sup>er</sup> accueil du CCAS

**SERVICE DU  
MAINTIEN DE  
L'AUTONOMIE À  
DOMICILE**

## A – Composition et rôle :

**Composition :** 1 Chef de service

- **Le pôle Aide et Accompagnement à Domicile :** 13 aides à domicile titulaires (dont 4 en pré reclassement) et 3 CDD, 2 responsables de secteur, 1 responsable administrative et accueil, 1 chargée comptable
- **Le pôle Résidences Autonomie :** 7 postes d'agents de convivialité, 1 secrétaire chargée d'accueil, 1 agent technique, 1 technicien, 2 responsables de structure (dont 1 poste vacant), 1 chargée comptable et 1

### Rôle et missions :

- Favoriser les conditions de l'autonomie des personnes âgées, et/ou en situation de handicap à leur domicile, ouvert sur leur environnement et sur leur ville.
- Les accompagner dans un parcours de vie selon l'évolution de leur autonomie et dans les valeurs de citoyenneté, de santé individuelle, sociale et économique.

## B - Bilan 2023 :

### 1 – POLE AIDE ET ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE :

#### Rôle et missions :

Le PAAD propose un panel global de prestations d'aide à domicile :

- Intervention à domicile :
  - aide à la toilette du matin,
  - aide à la préparation du repas du midi,
  - lien social en cours de matinée/après-midi,
- Préparation au coucher
- Téléassistance,
- Portage de repas en mode prestataire auprès des usagers.

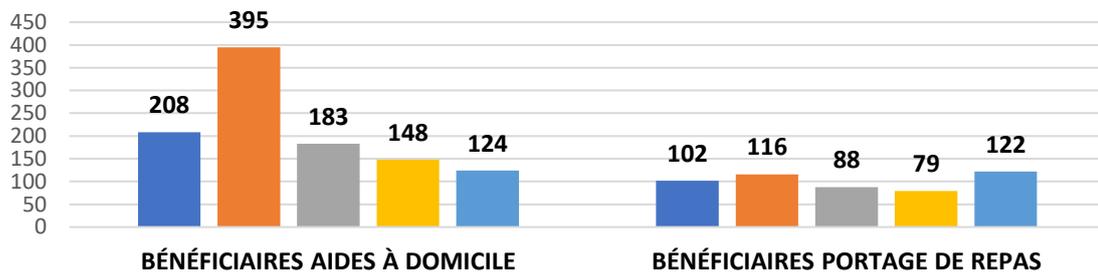
**AXE 5 : Etendre sa dynamique de prévention de la vulnérabilité et de lutte contre l'isolement pour tous les campinois**

**AXE 6 : Développer la mission de maintien de l'autonomie des seniors et de lien intergénérationnel**

ACTIVITES	DONNEES CLEFS	PUBLIC(S)
<b>AIDE ET ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE</b>	<b>124 usagers</b> <b>15 097 heures</b> d'intervention Proportion d'âge : la majorité se situe entre 70 et 99 ans. 69% des usagers se situent en GIR 4.	Personnes âgées de plus de 60 ans et Personnes Adultes Handicapées.
<b>PORTAGE REPAS</b>	<b>122 bénéficiaires</b> dont 35% au tarif le plus élevé, soit 12,85€ et 8% au tarif le plus bas, soit 5 €. <b>15 905 repas livrés</b> (repas du midi+collation du soir).	
<b>TELEASSISTANCE</b>	<b>488 bénéficiaires</b> en lien avec le prestataire VITALIS conventionné par le Département	

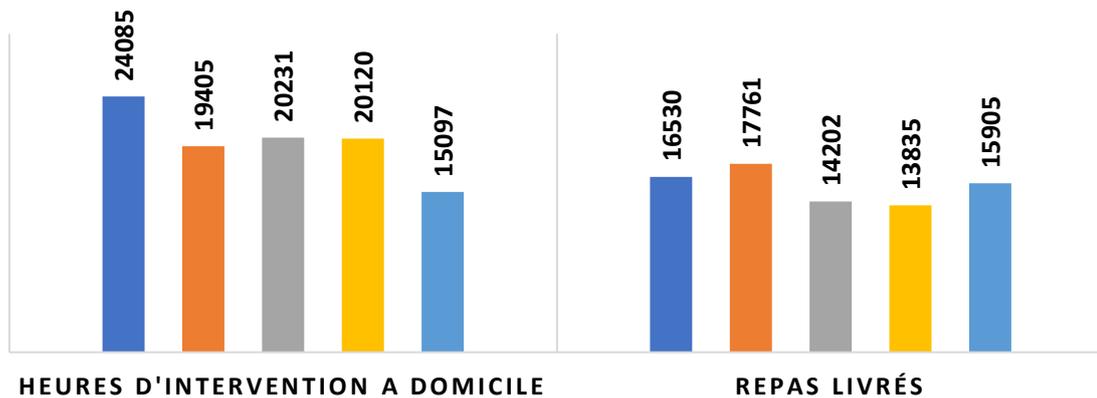
## BÉNÉFICIAIRES DES SERVICES DU PÔLE AIDE ET ACCOMPAGNEMENTS À DOMICILE

■ 2019 ■ 2020 ■ 2021 ■ 2022 ■ 2023

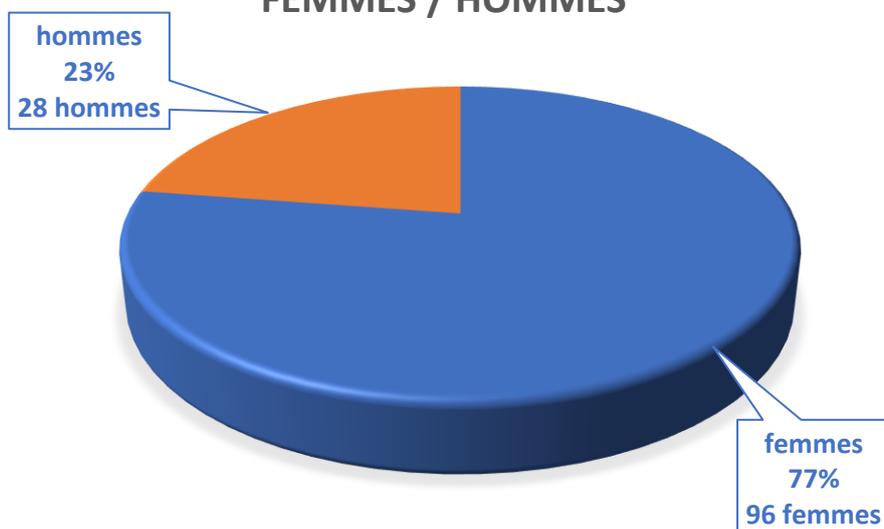


## INDICATEURS DE L'ACTIVITÉ DU PÔLE AIDE ET ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE

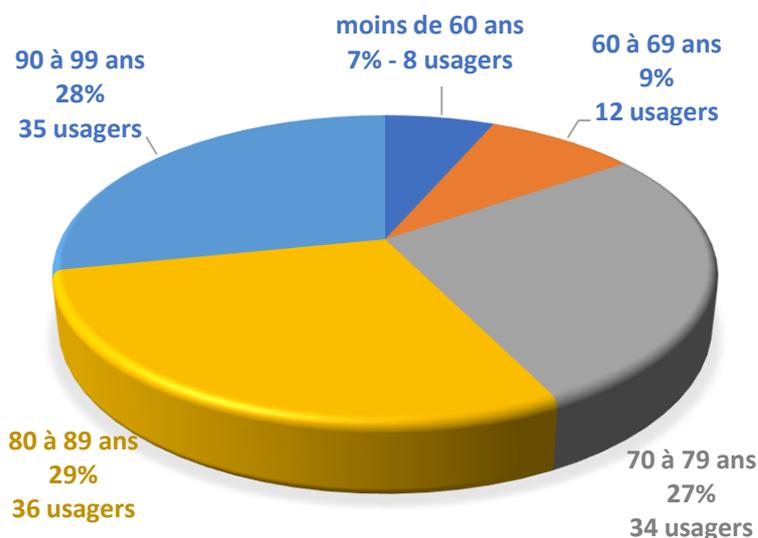
■ 2019 ■ 2020 ■ 2021 ■ 2022 ■ 2023



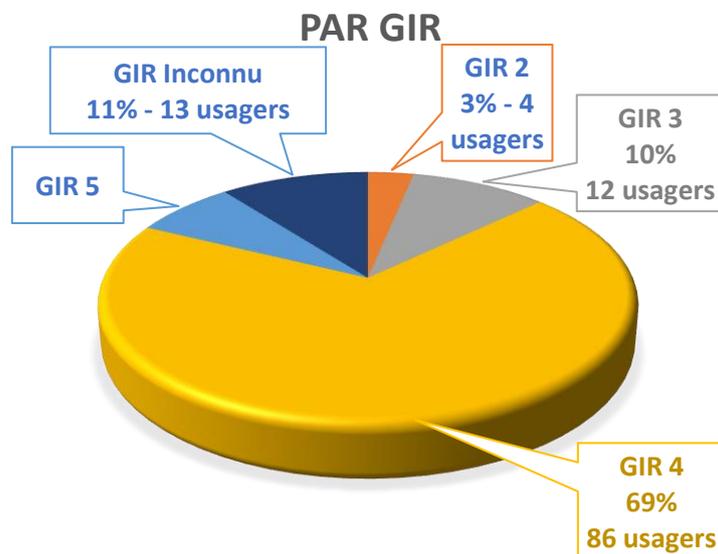
## RÉPARTITION DES 124 USAGERS FEMMES / HOMMES



## RÉPARTITION PAR TRANCHE D'ÂGE



## RÉPARTITION DES USAGERS



**Commentaire :** L'étude de politique publique menée pour ce pôle a révélé une baisse constante d'activité. En effet, compte tenu du contexte tendu de recrutement et du maillage important du territoire par des associations et services d'aide à domicile répondant de plus près aux besoins des usagers, le service ne répondait plus à la demande de façon satisfaisante. La transformation de cette mission par la création d'un Pôle Veille Sociale a été décidée à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024 afin d'orienter nos actions vers la lutte contre l'isolement et la vulnérabilité. L'accompagnement des usagers et des agents a débuté en 2023.

Cette transformation d'activité se fera dans le cadre de la création du Service Seniors dont l'inauguration est prévue fin septembre 2024. Il sera composé d'un pôle de Veille Sociale, du Pôle Résidences Autonomie et d'un volet Initiatives Seniors avec le recrutement depuis janvier 2024 d'une Chargée d'Initiatives Seniors.

Le Service Seniors aura vocation à s'adresser tous les seniors campinois avec un regard particulier sur les personnes en situation d'isolement.

## 2. PÔLE DES RESIDENCES AUTONOMIE

### Rôle et missions :

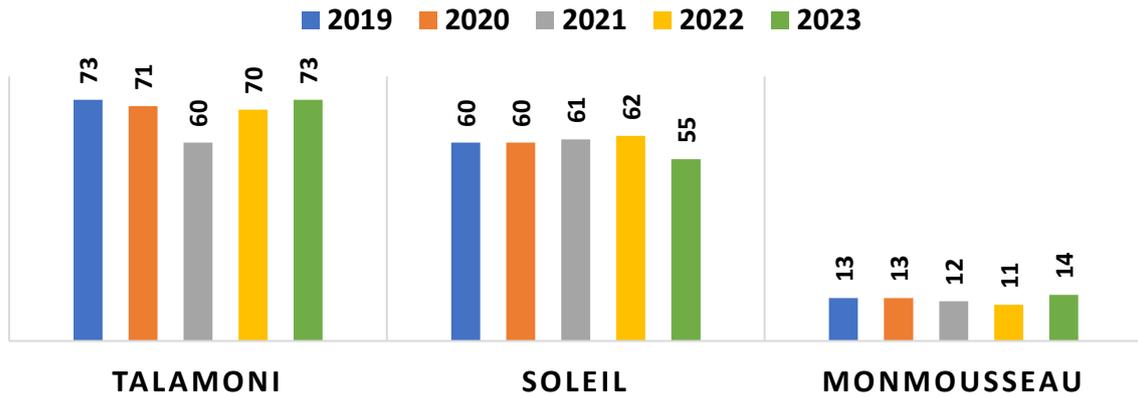
- Faciliter le parcours de vie entre le domicile et l'EHPAD, avec des prestations obligatoires et des temps en collectivité ouverts sur l'extérieur ;
- Mieux connaître les besoins de la personne dans son parcours de vie, en déployant le Projet d'accompagnement personnalisé ;
- Rompre l'isolement ;
- Développer la culture de prévention et d'autonomie,

Il comprend 3 Résidences Autonomie avec 159 logements accessibles aux personnes âgées retraitées autonomes. 157 résidents y sont installés en 2023 sur les 193 places autorisées, seuls ou en couple selon les appartements. 140 logements occupés.

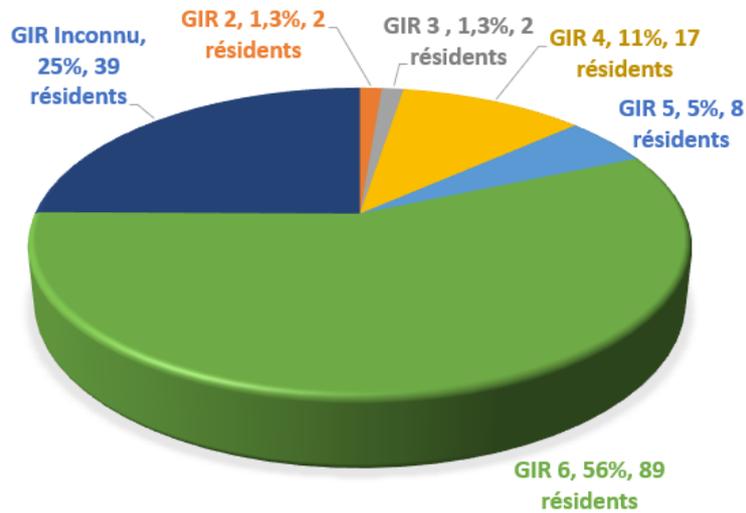
### **Le taux d'occupation de l'ensemble des résidences autonomie est de 89 % décliné comme suit :**

- Soleil : 55 appartements/65 loués en 2023, accueillant 68 personnes soit 83% : 28 appartements F2 occupés (13 par des couples, 15 par des personnes seules) et 27 appartements F1 occupés.
- Talamoni : 73 appartements/79 loués en 2023, accueillant 73 personnes, soit 92%
- Monmousseau : 14 appartements/14 loués en 2023, accueillant 15 personnes, soit 100%.

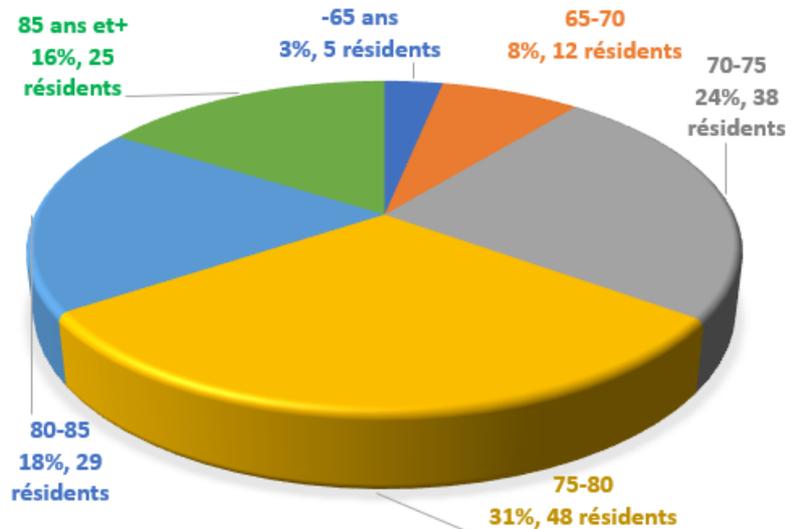
## EVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES LOGEMENTS OCCUPÉS PAR RÉSIDENCES



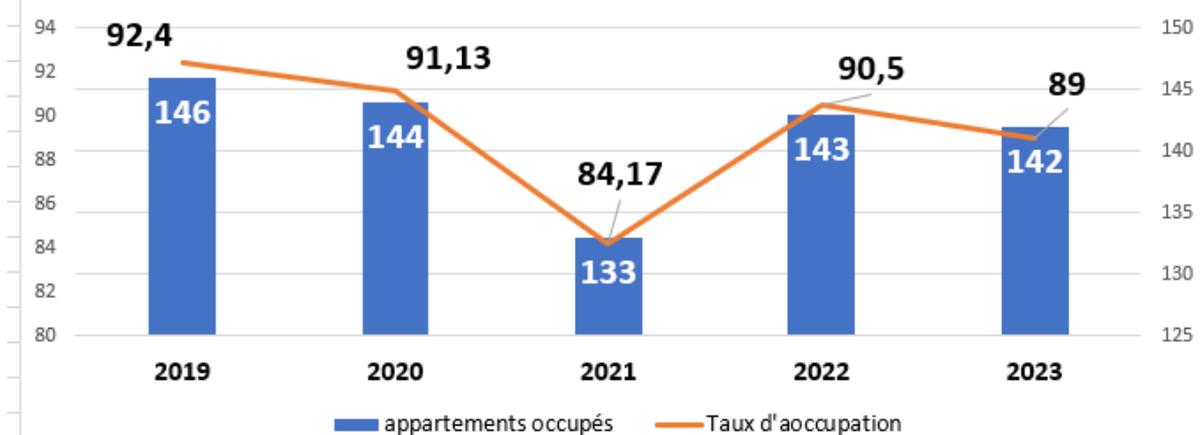
### RÉPARTITION DES RÉSIDENTS PAR GIR



### RÉPARTITION PAR TRANCHE D'ÂGE



### EVOLUTION DU NOMBRE D'APPARTEMENTS OCCUPÉS SUR 159 ET DU TAUX D'OCCUPATION EN RÉSIDENCES AUTONOMIE



<b>AXE 4 : Agir pour faciliter l'accès aux droits et aux services dans la lutte contre l'exclusion et la pauvreté</b>		
<b>ACTIVITES</b>	<b>DONNEES CLEFS</b>	<b>PUBLIC(S)</b>
<b>SUIVI DES SITUATIONS COMPLEXES DES RESIDENTS</b>  <b>SUIVI RENFORCE DE L'OUVERTURE DES DROITS APL ET DE L'AIDE SOCIALE (POUR TALAMONI).</b>	<b>Développement d'une mission de « référent relations usagers »</b> 15 créations de dossier ASPA (minimum retraite), 21 dossiers APA 8 mises en place dans le cadre de l'accompagnement des usagers de l'aide à domicile vers de nouveaux prestataires, 12 dossiers CCS (ex CMU), 19 mises en place de matériel médicalisé au domicile, 9 mises en place d'infirmière à domicile, 4 accompagnements sur des dossiers obsèques Accès aux soins par la recherche de médecins en urgence via la CPTS, de kinésithérapeute 2 dossiers de surendettement	Résidents
<p><b>Commentaire :</b> Les textes indiquent que la résidence autonomie est autorisée à maintenir jusqu'à 15% de ses résidents en GIR 3 et 10% en GIR 2 à 1.</p> <p><b>En 2023, il y avait 4% de résidents entre le GIR1 et le GIR3.</b></p>		

<b>AXE 6 : Développer la mission de maintien de l'autonomie des séniors et de lien intergénérationnel</b>		
<b>ACTIVITES</b>	<b>DONNEES CLEFS</b>	<b>PUBLIC(S)</b>
<b>RENFORCER LE LIEN SOCIAL</b>  <b>RESTAURATION</b>  <b>ANIMATIONS ET PRESTATIONS DE PREVENTION (Bien-être et estime de soi, lutte contre l'isolement, Activité physiques et équilibre, mémoire)</b>  <b>INTERGENERATIONNEL</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 20 personnes se sont inscrites pour le service restauration,</li> <li>- dont 5 personnes extérieures</li> <li>- 3 personnes pour le portage à domicile.</li> <li>- 574 personnes ont pu bénéficier des actions mises en place.</li> <li>- Enveloppe de 86 594 €</li> <li>- Cinéma, esthétique, bricothèque</li> <li>- Loto intergénérationnel en avril 2023</li> </ul>	Résidents séniors   483 résidents et 71 extérieurs (chaque résident a pu participer à plusieurs ateliers) <b>Ouvert à l'ensemble de la population senior de la Ville.</b>

<b>PERMANENCES Conseiller Numérique France Service</b>	- 20 permanences tenues jusqu'au départ de la conseillère numérique– en moyenne 3 personnes par séances.	
<b>ATELIERS ET CONFERENCES</b>	- Semaine bleue avec une programmation tournée vers la culture (jardinage avec les résidents de l'EHPAD, marche culturelle, culture sportive, Ciné-débat préparé avec 2 classes de CM2 et des résidents de l'EHPAD autour du film « Maison de retraite »)	

**Commentaire :** Le Projet d'animation des Résidences autonomie est essentiellement financé soit par le Forfait Autonomie versé annuellement par le Département (le montant varie selon le taux de réalisation à N-1), soit par des prestataires répondant aux appels à projet thématiques de la Conférence des financeurs (CNSA)

Ces actions ont pu être maintenues et développées grâce à l'investissement de l'équipe des agents de convivialité avec l'impulsion de la Responsable des Résidences Autonomie.

L'année 2024 sera celle d'une programmation annuelle des animations en résidences et celles en extérieures ouvertes à tous les séniors campinois, grâce aux prises de fonction dès janvier, de la Chargée de Coordination des Initiatives Seniors et de l'agent d'animation des résidences.

<b>AXE 7 : Garantir l'efficacité de gestion du CCAS</b>		
<b>ACTIVITES</b>	<b>DONNEES CLEFS</b>	<b>PUBLIC(S)</b>
<b>SUIVI DES TRAVAUX ET RENFORT DES ECHANGES AVEC LE BAILLEUR</b>	Coordination renforcée entre le technicien des résidences autonomie et le référent IDF HABITAT dans le <b>suivi des travaux</b> à l'aide d'un tableau de suivi et de points réguliers (réparations d'infiltrations, de chutes de revêtement de balcons et réfection de la peinture du plafond et cage d'escaliers de Talamoni...)  <b>12 logements remis en état</b> dont 1 à Monmousseau, 9 à Talamoni et 2 à la résidence Soleil	

<b>AXE 8 : RH</b>		
<b>ACTIVITES</b>	<b>DONNEES CLEFS</b>	<b>PUBLIC(S)</b>
Convention de télétravail	1 demande validée et signée	Agent comptable

## C - Focus sur quelques actions phares de 2023 :

### AXE N°1 II

Poursuivre le développement d'une offre de services pour tous les publics et garantir un maillage du territoire

### AXE N° 3

Partager une culture et méthodologie communes et la connaissance des publics

### CREATION SERVICE SENIORS

- Donner plus de visibilité à une nouvelle offre pour tous les seniors campinois.
- Développer de nouveaux temps forts (en plus des 3 actuels - distribution de chocolats, colis gourmands et banquet de printemps) : La Semaine bleue et la Journée européenne intergénérationnelle du 29 avril
- Développement d'actions de prévention avec plus de projets transversaux inter directions (Jeunesse et vie citoyenne, culture, Santé, Sport...) : lâcher de clown, taïso, tournoi de pétanques...

### AXE N°1 IV

#### Associer les habitants aux projets de la ville dans une démarche participative

- Des instances de consultation créées ou renforcées :
    - Le conseil de vie sociale des résidences autonomie renouvelé dans ses représentants seniors et avec l'entrée de représentants des familles volontaires
    - Le comité consultatif seniors de 20 membres dont 10 représentants des associations et 10 des habitants : 5 réunions en 2023, 2 axes forts (lutte contre l'isolement et l'intergénérationnel), 12 propositions d'actions validées sur 15
- Crée en janvier 2023 suite à la délibération N°2022-35 du Conseil d'Administration et un appel à candidature, le rôle du C.C.S est :
- Faire évoluer les modalités d'information, de communication et d'inscriptions aux différentes actions du CCAS, dans le cadre de la réflexion menée autour de la Gestion de la relation aux usagers : avec un objectif de simplification et d'accessibilité
  - Contribuer aux bilans des initiatives
  - Participer au développement du bénévolat auprès des seniors
  - Faire des propositions de projets en co-élaboration avec les services du CCAS et les acteurs locaux (associatifs, de quartier...)

## D – Perspectives pour 2024 :

### AXE N°1 II

Poursuivre le développement d'une offre de services pour tous les publics et garantir un maillage du territoire

- Création du pôle veille sociale du service SENIORS : visites à domicile, suivi du registre des personnes âgés et handicapés isolés
- Développement d'une culture du bénévolat : FORUM des séniors et du bénévolat ; CHARTE MONA LISA

### **ORGANISATION DU FORUM SENIORS ET DU BENEVOLAT LE 5 OCTOBRE 2024 :**

La proposition d'un Forum SENIOR et du BENEVOLAT est une des actions validées dans le cadre des travaux du Comité consultatif séniors.

Il s'agit d'organiser un Forum d'information et d'orientation pour tous les séniors campinois et sur le développement du bénévolat dans la lutte contre l'isolement.

**La proposition est de le positionner en clôture de la Semaine bleue, le samedi 5 octobre 2024.**

La Semaine bleue devenant dorénavant l'un des 4 événements municipaux majeurs annuels dédiés à tous les séniors campinois (avec les distributions de chocolats/colis, Banquets de printemps et Journée intergénérationnelle du 29 avril).

#### **Les objectifs sont :**

- Valoriser le rôle des séniors dans la ville
- Informer sur ce qui est proposé aux séniors sur la ville en termes d'accès aux droits, au numérique, à la santé, actions de prévention, culture, sports et loisirs
- Présenter les services municipaux et partenaires qui agissent pour les séniors
- Permettre les échanges entre partenaires concernant l'adaptation de la ville au vieillissement (habitat, cadre de vie...)
- Favoriser le bénévolat dans la lutte contre l'isolement
- Connaître les besoins des associations en bénévolat pour cet objectif
- Créer une attractivité pour des bénévoles volontaires retraités, actifs, jeunes
- Valoriser l'engagement citoyen intergénérationnel

### **INAUGURATION DU SERVICE SENIORS LE 30 SEPTEMBRE 2024 :**

L'ensemble des effectifs composant le Service Seniors sera réuni dans les locaux de la Résidence Talamoni. 3 rue du Beau Site.

L'inauguration se fera le 30 septembre 2024, pour le lancement de la Semaine bleue, afin de faire connaître à plus de public possible ce nouveau service et le site de la Résidence Talamoni – lequel avec son espace vert a vocation à proposer des animations en intérieur et en extérieur.



**SERVICE DE L'EHPAD**

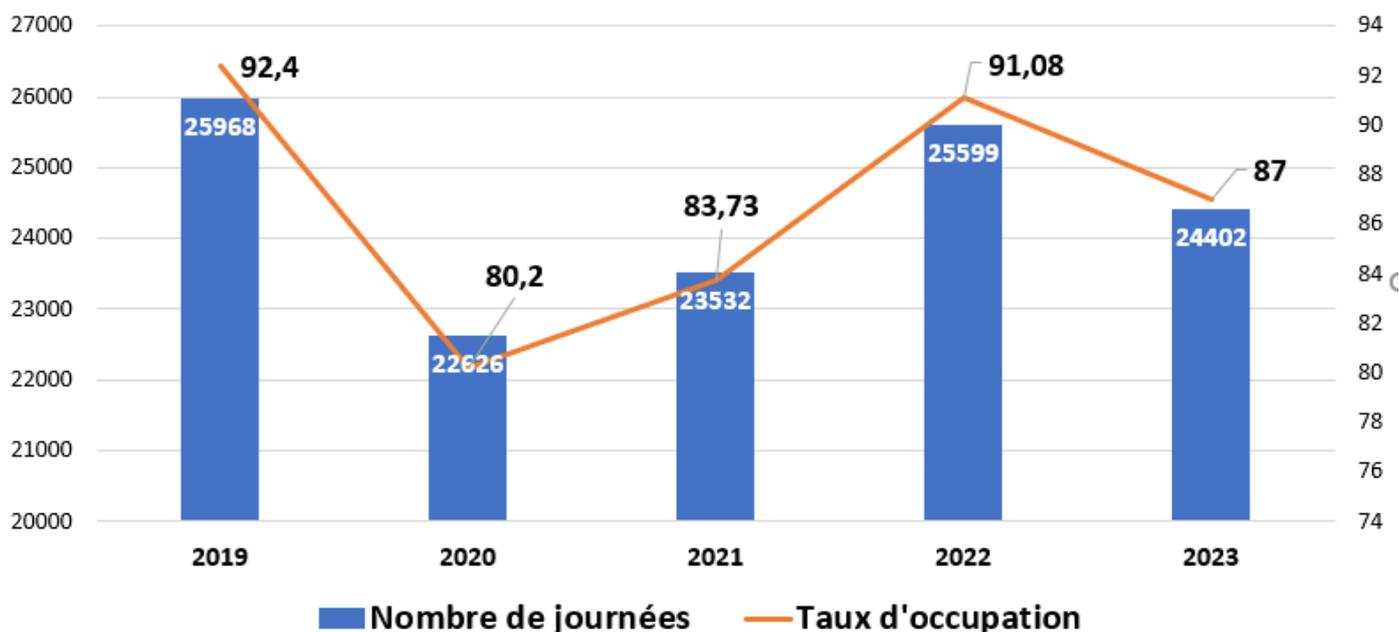
**Joseph Guittard**

## A – Composition et rôle :

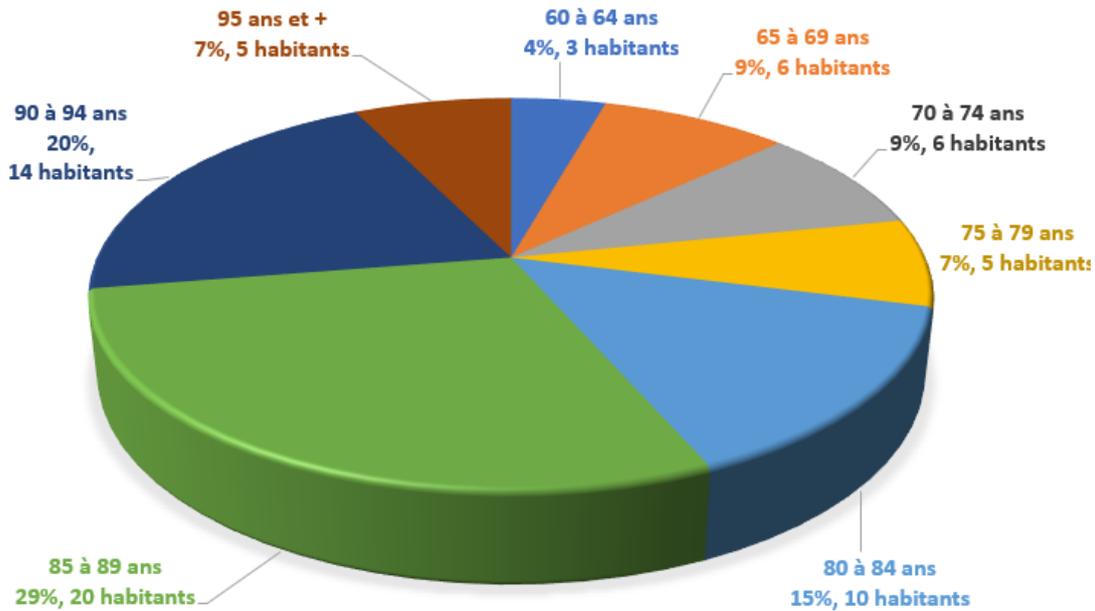
**Composition :** 1 Chef de service :

- **Le pôle administratif** regroupant :
  - 1 responsable de pôle administratif et financier,
  - 1 assistant de direction,
  - 1 assistante administrative
  
- **Le pôle hôtelier** regroupant :
  - 1 responsable du pôle hôtellerie et animation (cadre hotellière) qui encadre 12 agents hôteliers, 4 agents de restauration (1 chef de cuisine, 2 cuisinières et 1 aide cuisine), 1 agent technique, 2 animatrices
  
- **Le pôle soins** regroupant :
  - 1 médecin coordonnateur, 1 psychologue, 1 psychomotricien, 1 responsable du pôle soins (cadre de santé) qui encadre 3 infirmiers, 17 aides-soignants et 10 agents sociaux mis à disposition du Pôle Soins au titre de la dépendance
  
- 77 places dont 72 permanentes et 5 temporaires  
69 résidents au 31/12/2023

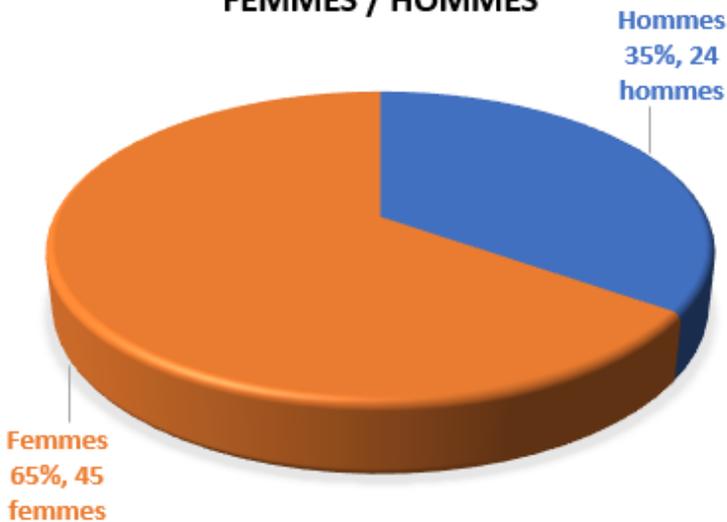
EVOLUTION DU NOMBRE DE JOURNÉES D'OCCUPATION ET DU TAUX D'OCCUPATION EN EHPAD



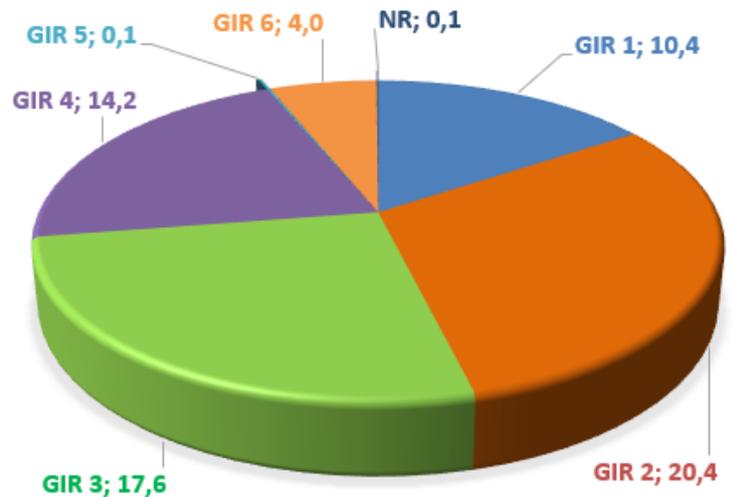
## RÉPARTITION PAR TRANCHE D'ÂGE DES HABITANTS DE L'EHPAD



## RÉPARTITION DES 69 HABITANTS DE L'EHPAD FEMMES / HOMMES



## NOMBRE MOYEN D'HABITANTS PAR GIR EN 2023



## B - Bilan 2023 :

AXE 1 : Renforcer le rôle du CCAS dans la coordination partenariale du développement social local et de ses acteurs		
ACTIVITES	DONNEES CLEFS	PUBLIC(S)
<p><b>POURSUITE DE LA COOPERATION AVEC LA DIRECTION DE LA SANTE</b></p> <p>Contributions à la CPTS au sein du collège Médico-Social depuis l'adhésion du CCAS en 2021</p>	<p>Rôle de représentation de l'EHPAD par le Médecin coordonnateur au sein du Conseil d'administration</p> <p>Participation de la Directrice du CCAS aux Assemblées générales</p>	Partenaires et habitants âgés

Poursuite de l'application de la Convention signée en 2019, couvrant 3h hebdomadaires de vacation partagées par trois médecins traitants des CMS pour assurer la prise en charge médicale	<b>53 résidents ayant un médecin traitant dont 30 suivis par les 3 médecins du CMS</b>  <i>A 31/12/23, 16 résidents sans médecins traitants (contre 30 en 2022)</i>	Résidents de l'EHPAD
<b>NEGOCIATION CPOM</b>	<b>Rencontre reportée en 2024</b>	Autorités de contrôles ARS/CG94

**Commentaires :** Fin 2023, recrutement d'un médecin coordonnateur à hauteur de 0,60 ETP, selon les prescriptions l'ARS et réglementation en vigueur depuis le 01/01/2023.

**Un nouveau décret donne droit au médecin coordonnateur d'EHPAD d'être prescripteur.**

<b>AXE 2 : Renforcer l'impulsion de la ville pour l'inclusion des personnes en situation de handicap</b>		
<b>ACTIVITES</b>	<b>DONNEES CLEFS</b>	<b>PUBLIC(S)</b>
<b>PARTICIPER AUX EVENEMENTS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation au <u>Duo Day</u> : Duo entre une jeune femme en situation de handicap et la coordinatrice d'animation de l'Ehpad, qui a permis une immersion à la découverte du métier d'animatrice de l'EHPAD Joseph GUITTARD.</li> <li>- Participation à la <u>caravane des aidants</u> ( conférence des financeurs)</li> </ul>	Personnes en situation de handicap, ESAT, proches aidants
<b>PARTENARIATS AVEC DES ESAT</b>	Poursuite du partenariat avec l'ESAT Madeleine VIGUIE situé à CRETEIL, pour la prise en charge de l'entretien du linge des résidents.	Personnes en situation de handicap, ESAT
<b>AXE 3 : Renouvellement des initiatives solidaires du CCAS</b>		
<b>ACTIVITES</b>	<b>DONNEES CLEFS</b>	<b>PUBLIC(S)</b>
<b>POURSUIVRE LA PARTICIPATION DES RESIDENTS DE L'EHPAD AUX INITIATIVES MUNICIPALES POUR SENIOR</b> (Banquets, Champigny plage, ...)	<p><b>18 résidents ont assisté aux banquets (14 en 2022)</b></p> <p><b>Participation à la semaine bleue :</b> rencontres intergénérationnelles autour d'un atelier de plantation, et de la projection du film « MAISON DE RETRAITE », suivi d'un débat en présence des professionnelles de l'ehpad, enfants et habitants</p>	Résidents

<b>AXE 4 : Agir pour faciliter l'accès aux droits et aux services dans la lutte contre l'exclusion et la pauvreté</b>		
<b>ACTIVITES</b>	<b>DONNEES CLEFS</b>	<b>PUBLIC(S)</b>
<b>FAVORISER LE PARCOURS D'ACCES AUX DROITS VIA LE RESEAU LOCAL</b>	<b>4 résidents (dont 1 couple) Val de Marnais accueillis via l'Espace Autonomie Départemental</b>	Personnes âgées vulnérables
<b>CONSOLIDER LE PARTENARIAT ENTRE LES SERVICES DE LA DIRECTION DU CCAS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- partenariat entre l'Ehpad et l'aide légale du CCAS en particulier pour les dossiers d'admissions en cas d'aide sociale ou d'APA.</li> <li>- partenariat entre l'Ehpad et le SMAD, animation du groupe pôle Gérontologie</li> <li>- Lancement d'un groupe de travail transversal pour la démarche qualité continue : réalisation évaluation interne au regard des nouveaux référentiels obligatoires de l'HAS</li> </ul>	Usagers du CCAS
<b>CELLULE INTERNE CCAS SITUATIONS COMPLEXES</b>	Suivis de situations de grande précarité avec les référentes sociales du CCAS	Personnes âgées vulnérables

<b>AXE 5 : Etendre sa dynamique de prévention de la vulnérabilité et de lutte contre l'isolement pour tous les campinois</b>		
<b>ACTIVITES</b>	<b>DONNEES CLEFS</b>	<b>PUBLIC(S)</b>
<b>MISE EN PLACE DU PLAN BLEU EN CAS DE PLAN CANICULE</b>	<p>Appui de l'Equipe de L'EHPAD pour procéder aux appels en cas de déclenchement du plan canicule</p> <p>Ouverture de l'EHPAD, dans les espaces rafraîchis pour accueillir des usagers du quartier de Coeuilly</p>	Usagers de Champigny et personnes Âgées
<b>CONSOLIDER LES CONVENTIONS AVEC DES INTERVENANTS EXTERIEURS ET LES ASSOCIATIONS DE BENEVOLES AUPRES DES RESIDENTS ISOLES</b>	<b>5 résidents suivis par des bénévoles</b> des Petits frères des pauvres », « St Vincent de Paul » et « France Alzheimer ».	Résidents de L'EHPAD (sans famille, ni proches)

<b>AXE 6 : Développer la mission de maintien de l'autonomie des séniors et de lien intergénérationnel</b>		
<b>ACTIVITES</b>	<b>DONNEES CLEFS</b>	<b>PUBLIC(S)</b>
<b>AMELIORATION DU CADRE DE VIE</b>  Réaliser les travaux d'investissements, en lien avec la DBE, en conformité des prescriptions de l'ARS et en	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>4 chambres remises en état</b> (dont 2 PMR)</li> <li>- <b>11 chambres rafraichies</b></li> <li>- <b>rénovation des 2 Tisaneries</b> aux étages</li> <li>- <b>Création d'un espace motricité kiné</b></li> <li>- <b>Création d'une salle de détente/QVT</b></li> </ul>	Résidents et personnels

lien avec le projet d'établissement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Finalisation des travaux de rénovation de la cuisine</b> en mars 2023</li> <li>- <b>Rénovation de la salle de restauration</b> du personnel</li> </ul>	
<b>POURSUIVRE DES INITIATIVES ET PROJETS INTERGENERATIONNELS ET OUVERTURE VERS L'EXTERIEUR</b>	Participation aux thés dansants organisés par les MPT Joséphine Baker et Youri Gagarine, Kermesse avec la chorale de l'IME, correspondances, jeux de sociétés atelier jardinage lors de la semaine bleue...	Résidents, Centres de loisirs, IME Franchemont, Ecoles

<b>AXE 7 : Garantir l'efficience de gestion du CCAS</b>		
<b>ACTIVITES</b>	<b>DONNEES CLEFS</b>	<b>PUBLIC(S)</b>
<b>POURSUIVRE L'OPTIMISATION DU TAUX D'OCCUPATION POUR TENDRE VERS 97%</b>	<p><b>Avec 24 402 journées réalisées, le taux d'occupation est descendu à 87 %, (contre 91,08 % n 2022), soit une baisse de 4, 08%.</b></p> <p>Une diminution causée par l'immobilisation de chambres pour cause de travaux au cours du 1 er semestre de l'année – même si, 16 chambres ont pu être rénovées depuis</p> <p><b>29 admissions</b></p> <p>85 % de Val de marnais et 60 % de campinois</p>	Personnes âgées dépendantes ou en perte d'autonomie
<b>Veille active de recherche de FINANCEMENTS</b>	<p><b>Obtention de financement</b> extérieur :</p> <p>Une enveloppe de <b>92 396,15 €</b> alloués par l'ARS au titre des crédits non reconductibles, dont 54 000 € obtenu au titre de la stratégie régionale, pour la réalisation de travaux de rénovation</p>	Autorités de contrôles ARS/CD94
<b>MARCHES PUBLICS</b>	<p><b>Reconduction expresse des contrats, pour une nouvelle durée d'un an</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Restauration (OGUSTHYM),</li> <li>- Entretien linge (KHALYGE) et</li> <li>- Produits d'incontinence (AMD)</li> </ul>	
<p><b>GARANTIR LA MISE EN ŒUVRE DES OBLIGATIONS EN TANT QU'ESMS</b></p> <p>Mise aux normes et aux référentiels de bonnes pratiques qualité</p>	<p><b>Suite aux 2 visites inopinées d'inspections des autorités de contrôles (21/03 par l'ARS et du CD94 et le 13/05 par la DDPP)</b></p> <p><b>Levées des réserves de l'ensemble les prescriptions et injonctions.</b></p>	Autorités de contrôle ARS et CD94

Elaboration et transmissions des budgets dans les formats EPRD/ERRD	Transmissions de l'ensemble des annexes dans le respect des délais du calendrier officiel	
Commission triennale de sécurité	AVIS FAVORABLE obtenu lors de la visite du 14 septembre 2023	Préfecture de Police, pompiers et Service technique de la Ville
<b>AXE 8 : RH (GEPEC/ Qualité de vie et santé au travail/RPS)</b>		
<b>ACTIVITES</b>	<b>DONNEES CLEFS</b>	<b>PUBLIC(S)</b>
<b>PERENISATION DES ORGANISATIONS DU TRAVAIL EXPERIMENTEES EN 2022</b>	<p><b>Mise en œuvre sur année pleine</b> de la planification par roulement en 10H (73 h par quinzaine en lien avec les 1607H) et travail 1 Week/2 sur les 2 pôles soin et hébergement (hôtellerie et restauration) :</p> <p><b>Poursuite de la mutualisation des compétences des agents de maintenance EHPAD/SMAD</b></p>	Agents de l'EHPAD/SMAD
<b>PROJET QVT : PARTICIPATION AUX GROUPES DE TRAVAIL</b>	Mise en œuvre des pistes issues du diagnostic Qualité de Vie au Travail Aménagement de la salle détente QVT	Agents de l'EHPAD
<b>LANCEMENT DE LA DEMARCHE HUMANITUDE</b>	<p><b>Formation Humanitude réalisée</b> avec un enthousiasme partagé par les 30 agents qui l'ont suivi et qui répond pleinement aux problématiques de l'établissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation sur le volet de la dynamique de vie sociale (2 sessions de 15 agents, en avril et en juin 2023</li> <li>- Formation Référent de vie sociale, de la coordinatrice d'animation en mars 2023</li> </ul>	Agents de l'EHPAD
<b>CAMPAGNE DE RECRUTEMENT</b>	<p><b>5 Recrutements :</b> cadre Hôtelière le 01/02/2023, psychologue le 01/03/2023, cadre de santé , le 27/03/2023, IDE le 01/04/2023, Psychomotricienne le 02 /11/ 2023, MEDCO en au 01/12/ 2023</p>	Equipe d'encadrement de l'Ehpad donc au complet
<b>CREATION D'UN POLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER</b>	<b>Création d'un 3ème pôle en charge de l'administration et des finances</b> pour garantir le suivi de tous les indicateurs permettant une meilleure optimisation de la	Agent de l'EHPAD

	gestion budgétaire (TO, masse salariale, dépenses...). Montée en compétences de l'agent comptable au poste de responsable de ce pôle dédié	
--	--	--

**C - Focus sur quelques actions phares 2023 :**

**❖ Poursuite de la rénovation intérieure du cadre de vie**

Depuis Avril 2021, nous avons engagé des travaux de rénovation intérieure pour améliorer le cadre de vie au sein de la résidence Joseph Guittard, ceci pour améliorer le confort des résidents, des proches et du personnel.

Voici ci-dessous quelques photos de la suite des aménagements réalisés en 2023 :

**Rénovation cuisine**



**Tisaneries :**



## Salle de détente /QVT



## Salle de motricité :



## D – Perspectives pour 2024 :

### **AXE 1 : Renforcer le rôle du CCAS dans la coordination partenariale du développement social local et de ses acteurs**

- Poursuivre le renforcement de la coopération avec la Direction de la santé, la CPTS afin d'attirer des médecins soit des CMS soit de ville pour **couvrir le besoin médical des 16 résidents actuels encore sans médecins traitants et ceux entrants à venir.**
- Participer à la démarche réseau d'actions locales de lutte contre l'isolement en copilotant le Comité consultatif Séniors du CCAS (programmation d'actions, possibilité d'accueil de services civiques...)

### **AXE 2 : Renforcer l'impulsion de la ville pour l'inclusion des personnes en situation de handicap**

- Participer aux actions coordonnées par la chargée de mission handicap
- Développer l'offre de répit des aidants grâce au 5 places d'accueil temporaire
- Mettre en place le « Café des familles » animé par la psychologue

### **AXE 3 : Renouvellement des initiatives solidaires du CCAS**

- Elargir la participation des résidents de l'Ehpad lors d'activités en extérieures et développer les animations (kermesse...)
- Réfléchir aux modalités de mutualisation de moyens de transports adaptés

### **AXE 4 : Agir pour faciliter l'accès aux droits dans la lutte contre l'exclusion et la pauvreté**

- Consolider la transversalité avec le service de l'aide légale du CCAS pour l'amélioration de l'accès aux droits lors des admissions (aide sociale ou APA).

### AXE 5 : Etendre sa dynamique de prévention de la vulnérabilité et de lutte contre l'isolement pour tous les campinois

- Formalisation de conventions avec les associations des bénévoles en lien avec la Charte Mona Lisa

### AXE 6 : Développer la mission de maintien de l'autonomie et de lien intergénérationnel

- Consolider la transversalité avec le futur service SENIOR en particulier pour renforcer la démarche qualité continue des ESMS que sont l'EHPAD et les résidences autonomie en vue de l'évaluation externe
- Développement et formalisation du projet d'animation aux fins thérapeutiques non médicamenteuses (Projet de parcours motricité par la médiation canine (projet conférence des financeurs) coordonner par la psychomotricienne et le médiateur animal ; musicothérapie...)
- Mettre en œuvre, au quotidien, les actions collectives de dynamique de vie sociale ( ex : espace bien-être, goûter ambulants...), et individuelles par habitant, par l'élaboration des projets d'accompagnement personnalisé des résidents réalisés par la psychologue en associant les équipes et les familles

### AXE 7 : Garantir l'efficacité de gestion du CCAS

- L'année 2024 est celle de la négociation avec l'ARS et le Département du CPOM (Contrat Pluriannuel d'objectifs et de Moyens). L'enjeu est de demander notamment le financement d'un poste de médecin **prescripteur salarié**, d'1 poste infirmier de nuit pour sécuriser le soin.
- Atteindre un taux **d'occupation** de 97 %, sur les 72 places permanentes
- Poursuivre les recherches de financement extérieurs
- Maitrise de la masse salariale

### ❖ Les projets de rénovation 2024

- Poursuite de la remise en état des chambres après chaque départ
- Sécurisation de l'entrée principale (installation d'un portillon avec digicode)
- Déplacement du salon de coiffure au 1 er étage

### AXE 8 : RH (GEPEC/ Qualité de vie et santé au travail/RPS)

- Mise en œuvre du plan de Formation Triennale 2023-2025
- Poursuite sur l'évolution de l'organisation sur le pôle hôtellerie et restauration

**AXE 3 de la feuille de route : ADAPTER LES GRANDES INITIATIVES MUNICIPALES DE SOLIDARITE SUIVIES PAR LE CCAS**

**Organisation d'une journée « Portes ouvertes » autour de la place du Village / Création de place du Village face à l'accueil (Projet Café Vintage) dans le cadre du projet humanitude**

**En lien avec l'axe 2 du projet d'administration et son action N° 33:**

↳ **Poursuivre l'organisation de temps forts et d'innovation**

Pour une meilleure visibilité des actions et de l'offre de services et promouvoir une image positive de la ville de Champigny-Sur-Marne.

**La proposition est de créer une journée porte ouverte autour d'un espace « nouvellement aménagé » dénommé « La place du village » de l'Ehpad.**

**Cette « place du village » serait identifiée par un « café vintage » tenu par les équipes de l'EHPAD, située face à l'accueil en plein rez-de-chaussée de l'établissement, ouvert aux résidents, famille, bénévoles, partenaires de projets de quartier et intergénérationnels.**

Cet espace est issu du travail mené par un des trois groupes d'agents qui ont défini 3 projets en lien avec les besoins des résidents « habitants », conformément aux principes suivis lors de leur formation Humanitude, ayant vocation à faire contribuer les pôles soin et hébergement à l'animation quotidienne de la structure.

L'ehpad est « *imaginé* » (cf rôle de la fiction narrative dans l'accompagnement au changement) comme un village, les « résidents » comme désormais dénommés les « habitants », les espaces collectifs deviennent des places, et les couloirs des rues pour rappeler la vie de quartier connus avant l'entrée en Ehpad. En lien avec la délégation de la condition animale, à chaque étage, une référence à « l'arbre et aux oiseaux » sera incarnée par un objet confectionné dans le cadre de projet intergénérationnel associant les centres de loisirs, la section « bois » du collège Willy Ronis, la bricothèque, et avec la participation de la direction des affaires culturelles.

Ces espaces moteurs, « *lieux de vie et d'envies* », arbre à palabre, accessibles aux résidents ayant des troubles cognitifs, sont animés par les équipes grâce à des méthodes de développement sensoriel autour de 4 piliers :

- ♦ le regard ♦ la parole ♦ le toucher ♦ la verticalité

et s'appuyant sur 5 principes :

- Zéro soin de force, sans abandon de soin
  - Lieu de vie, lieux d'envies
  - Vivre et mourir debout
  - Ouverture vers l'extérieur
- Respect de la singularité et de de l'intimité

Cette finalité de bientraitance croise celle de la lutte contre l'isolement des résidents « habitants » au travers de cet évènement d'ouverture de l'EHPAD sur l'extérieur.



**MISSION  
DE COORDINATION  
POUR L'INCLUSION  
HANDICAP**

## A – Composition et rôle :

**Composition :** 1 Chargée de mission

**Rôle et missions :** La coordination des actions municipales en matière d'inclusion des personnes en situation de handicap sur le territoire de la ville de Champigny sur Marne est rattachée à la direction de la Solidarité, en appui et avec la collaboration des autres directions municipales, afin d'impulser une dynamique transversale permettant la prise en considération de la question de l'accessibilité à tout et pour tous (quel que soit le handicap) tant aux services publics qu'aux activités organisées par la Ville.

## B - Bilan 2023 :

AXE 2 : Renforcer l'impulsion de la ville pour l'inclusion des personnes en situation de handicap		
AXE 2-1 : Développer une démarche de ville inclusive		
ACTIVITES	DONNEES CLEFS	PUBLIC(S)
<b>CONCERTATION</b> Suivi des travaux de la Commission Communale pour l'Accessibilité des Personnes handicapées (CCA)	21 membres Administration en soutien 2 Réunions plénières par an 3 groupes de travail (Logement, accessibilité des évènements, enfance) 8 réunions de travail	Personnes en situation de handicap Acteurs de la ville
<b>INFORMATION</b> Information du public en situation de handicap et des proches aidants à l'occasion de 2 évènements communaux : 1- Caravane Tous aidants 2- Forum Handicap inter communal	Information dans des domaines divers au plus près des besoins du public (Accès aux droits, activités, loisirs, emploi, enfance, besoins spécifiques liés à la maladie, ...)	Proches aidants Personnes en Situation de Handicap
<b>ACCES AUX DROITS</b>	Suivi de la convention de partenariat entre le CCAS et la MDPH94	Personnes en situation de handicap enfants et adultes
<b>PARTENARIATS</b> Partenariat avec les établissements, les associations, les institutions dans différents cadres d'action	Organisation transversale des évènements Coordination de 3 groupes de travail CCA Participation au réseau Handivilles	Associations Etablissements spécialisés
<b>SENSIBILISATION DU PERSONNEL SAISONNIER</b> Champigny plage	Animation auprès des gentils plagistes et remise d'un Guide d'accueil interne	Personnel saisonnier en charge de l'accueil du public
<b>SENSIBILISATION AU HANDICAP</b> Soirée « ciné-rencontre » au studio 66 dans le cadre de la journée internationale pour les personnes handicapées (3 décembre) / Cycle Mon jeudi Cinéma	Projection du film « WE HAVE A DREAM » de Pascal PLISSON suivi d'un échange avec Maud, la protagoniste principale, Fabienne HAUSTANT « Danse les yeux fermés » et Valérie MOUNIEN, enseignante au Lycée LANGEVIN WALLON	Tout public

<p><b>SENSIBILISATION SPORT/SANTE/HANDICAP</b>  Journée sport pour tous le 16/06/2023 et soirée sport santé sur le thème « Body positivisme »  Semaine européenne olympique et paralympique sur le thème de l'inclusion</p>	<p>Partenariat avec la Direction des sports, l'IME et L'EMPro AFASER  200 scolaires et plusieurs familles  Découverte du sport adapté et de handisports  Village de sensibilisation  Exposition « Body Positive » en partenariat avec le CRIPS Ile de France</p>	<p>Jeune public et familles</p>
<p><b>SENSIBILISATION DES JEUNES</b>  Invitation de 97 jeunes campinois à assister aux épreuves des championnats du monde de para-athlétisme (Stade CHARLETY - 75013)</p>	<p>Le 13 juillet 2023  126 personnes dont 97 jeunes  2 cars  Participation de 2 établissements d'enseignement spécialisés, PRIJ, stage sportif,  Coordination de l'organisation</p>	<p>Jeune public</p>
<p><b>CARAVANE TOUS AIDANTS</b>  Accueil d'une étape de la caravane Tous aidants les 5 et 6 juillet 2023</p>	<p>Coordination de l'organisation  15 partenaires  1 Table ronde  Organisation d'un bilan avec les partenaires</p>	<p>Proches aidants  Personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie</p>
<p><b>FORUM HANDICAP INTERCOMMUNAL</b>  Co-organisation avec les communes de Villiers-sur-Marne et Le-Plessis-Tréville de la 2<sup>ème</sup> édition du Forum Handicap Inter communes</p>	<p>Coordination de l'organisation  2ème édition  4 communes partenaires  300 visiteurs  9 services de la ville mobilisés  30 partenaires  <b>Accessibilité des espaces d'accueil,</b>  Transcription en LSF des échanges plateau en partenariat avec ACCEO, diffusion simultanée des échanges via la Chaine TWITCH « Radio roue libre » en partenariat avec APF France Handicap  <b>Accès aux droits :</b>  Permanence des institutions présentes (MDPH, CAF, Espace autonomie et CCAS)</p>	<p>Personnes en situation de handicap  Proches aidants</p>
<p><b>TELETHON 2023</b>  Partenariat avec les Résidences autonomie pour l'organisation d'un LOTO pour tous.</p>	<p>46 personnes (28 résidents et 18 extérieurs)  315,35 € pour le Téléthon</p>	<p>Tout public</p>
<p><b>ACCESSIBILITE</b>  Présence d'une Boucle à induction Magnétique nomade à l'accueil du CCAS  Proposition de télécommandes à destination des campinois mal-voyants et non-voyants</p>	<p>Faciliter la communication et la mobilité dans la ville.  Améliorer l'accessibilité des services</p>	<p>Personnes malentendantes appareillées ou non</p>

## AXE 2 : Renforcer l'impulsion de la ville pour l'inclusion des personnes en situation de handicap

### AXE 2-2 : Contribuer à la politique interne d'emploi des campinois en situation de handicap

ACTIVITES	DONNEES CLEFS	PUBLIC(S)
<b>EMPLOI</b> Déclaration Obligatoire pour l'emploi des Personnes en Situation de Handicap	Partenariat avec la DRH, la Médecine de prévention et la Direction des Finances. Création d'un outil de suivi pour prendre en compte les besoins Taux d'emploi direct VILLE : <b>6,98 %</b> Taux d'emploi direct CCAS : <b>9,01 %</b>	Agents
<b>DUODAY</b> Evènement national permettant à un employeur privé ou public, d'accueillir le temps d'une journée des personnes en situation de handicap e de leur permettre de constituer un duo avec un agent pour découvrir un métier, confirmer une voie professionnelle, ...	A la suite des 2 premières éditions pilotées par la mission handicap, reprise de l'organisation de la 3 <sup>ème</sup> édition par la Direction des Ressources Humaines.	Agents Personnes en situation de handicap éloignées de l'emploi

### C - Focus sur quelques actions phares 2023:

## AXE 2 : Renforcer l'impulsion de la ville pour l'inclusion des personnes en situation de handicap

### Caravane « TOUS AIDANTS »

La prise en compte des besoins et l'information des proches aidants est un axe de travail municipal fort pour lequel la ville souhaite renforcer son partenariat avec le Département et les structures associatives. La ville a accueilli une étape de la « caravane TOUS AIDANTS » en 2023 en partenariat avec la conférence des financeurs

Cette action de terrain d'envergure nationale est mise en place par l'association « la compagnie des aidants » afin de sensibiliser et soutenir les aidants.

De nombreux proches aidants se sentent épuisés car ils ne connaissent pas toutes les structures et solutions disponibles pour les soutenir. À cela s'ajoute le fait que près de 60% des proches aidants ne s'identifient pas en tant que tel.

L'objectif de la « caravane TOUS AIDANTS » est d'aller au-devant des aidants afin de répondre à leurs questions et de les orienter vers les structures locales adaptées dans une volonté de leur apporter des solutions concrètes pour faciliter leur quotidien.

En pratique, la caravane s'est installée durant 2 jours sur la place EST du Marché du centre-ville de Champigny. Les assistantes sociales, les agents de la ville, les associations et l'espace autonomie ont accueillis et orienté les visiteurs. Au-delà de la qualité d'accueil proposé aux visiteurs, cette initiative a permis aux acteurs de se rencontrer autour d'un sujet commun et une réunion bilan a permis d'identifier la nécessité de travailler ensemble à l'instauration d'une dynamique des acteurs autour des dispositifs proposés aux proches aidants.

## **Forum Handicap Inter-communes**

Après le succès de la première édition du Forum handicap porté par la commune de Villiers-sur-Marne en 2022, La Ville de Champigny Sur Marne a accueilli la 2<sup>ème</sup> édition du Forum handicap intercommunal le samedi 21 octobre 2023

Les communes de Villiers-sur-Marne, Le Plessis-Trévisé et Saint Maur des Fossés se sont associés à la 2<sup>ème</sup> édition.

Les objectifs du forum sont les suivants :

- Faciliter l'accès à l'information et aux démarches pour les personnes concernées par le handicap, leur famille et les aidants.
- Répondre le plus largement possible aux préoccupations des visiteurs en proposant un Forum pluridisciplinaire (accès aux droits, culture, éducation, loisirs, sports, organismes et services ...)
- Proposer des animations, tables rondes et un espace de restauration pour un moment convivial.

Les dimensions intercommunale et intersevices ont contribué à la richesse des rencontres et des échanges.

Le pôle accès aux droits réunissant les 4 CCAS, la CAF, L'espace autonomie ainsi que l'espace autonomie ont permis d'instruire des demandes d'aides et de renseigner les visiteurs au plus près de leurs besoins.

Afin de faciliter l'accès au plus large public, des aménagements durables et temporaires ont été mis en place au complexe Delaune a destination des personnes à mobilité réduite. Des navettes ont été proposées pour les habitants de Villiers sur Marne et Le Plessis Trévisé. Par ailleurs, un dispositif de traduction en LSF des échanges a été proposé en partenariat avec ACCEO ainsi qu'une diffusion en direct des échanges via la chaîne TWICH « Radio roue libre » portée par l'association APF France Handicap.

L'organisation de ce forum a mis en avant un grand nombre de coopérations et de projet avec les partenaires présents.

## **C – Perspectives pour 2024 :**

Seront poursuivis les travaux au sein de la Commission Communale pour l'Accessibilité des Personnes en situation de handicap dans les domaines du logement, de l'accessibilité des événements et de l'enfance.

A ce titre, l'organisation de jeux Olympiques et Paralympiques avec le passage de la flamme le 21 juillet sera l'occasion de mettre en œuvre un protocole d'accessibilité des évènements.

La Direction de l'éducation a priorisé un plan de formation des encadrants des centres de loisirs pour garantir l'accueil des enfants en situation de handicap.

Enfin, en vue de la semaine de la mobilité, du 19 au 22 septembre 2024, un 4<sup>ème</sup> groupe de la CCA est créée et élaborera des propositions d'actions à l'attention de la sensibilisation du public.

Suite au passage de la caravane tous aidants, le 4 et 5 juillet 2023, l'objectif est de créer un réseau local d'acteurs.

Suite au Forum intercommunal du handicap du 21 octobre 2023, la Ville souhaite renforcer de nouveaux partenariats avec les acteurs participants volontaires aux fins d'élaborer des projets de coopération afin de renforcer l'inclusion des campinois en situation en handicap dans la Ville, y compris la Ville participera d'ailleurs à la 3<sup>ème</sup> session du forum intercommunal qui aura lieu le 12 octobre 2024 au Plessis-Trévisé.



**MISSION DE  
CONSEIL NUMÉRIQUE  
FRANCE SERVICE**

## A – Composition et rôle :

**Composition** : 1 conseiller Numérique

### Rôle et missions :

- Sensibiliser aux enjeux du numérique et favoriser des usages citoyens et critiques,
- Soutenir dans vos usages quotidiens du numérique :
  - découvrir et utiliser les outils de messagerie électronique
  - découvrir et utiliser les réseaux sociaux,
  - découvrir, installer et utiliser les logiciels de communication sur les outils numériques (Skype, WhatsApp, etc.),
  - acheter en ligne, travailler à distance, consulter un médecin, etc. ;
- Accompagner dans la réalisation de démarche administrative en ligne (CAF, Ameli, Trésor public, etc ..)

## B - Bilan 2023 :

<b>AXE 4 : Agir pour faciliter l'accès aux droits et aux services dans la lutte contre l'exclusion et la pauvreté</b>		
<b>ACTIVITES</b>	<b>DONNEES CLEFS</b>	<b>PUBLIC(S)</b>
Mise en place effective d'un Conseiller Numérique France Services accessible aux campinois en février 2022 (poste vacant depuis le 1 <sup>er</sup> septembre 2024)	337 personnes reçues pour bénéficier d'un accompagnement afin de développer leur « autonomie numérique »	TOUS PUBLICS EN SITUATION DE FRACTURE NUMERIQUE

**Commentaire** : Le développement des procédures en ligne crée une fracture vis-à-vis de ceux qui ne sont pas outillés pour y accéder ou qui ne disposent pas des compétences nécessaires pour les utiliser. De manière générale le Conseiller numérique France Services a pour vocation d'accompagner ceux qui souhaitent développer leurs compétences numériques.

## C - Focus sur quelques actions phares 2023 :

Déploiement d'ateliers collectifs seniors tous les lundis au sein des Résidences autonomie.

## D – Perspectives 2024 :

### **AXE 4 : AGIR POUR FACILITER L'ACCES AUX DROITS ET AUX SERVICES DANS LA LUTTE CONTRE L'EXCLUSION ET LA PAUVRETE**

La priorité reste de procéder au recrutement d'un nouveau Conseiller Numérique France Services et de reprendre les actions menées jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2023, qui étaient centrées sur l'accompagnement individuel des personnes et l'organisation d'ateliers au sein des résidences autonomie

Au-delà, il s'agira de développer des ateliers collectifs et d'élargir leurs bénéficiaires à d'autres publics usagers du CCAS. Les ateliers collectifs pourraient notamment être centrés sur les procédures en ligne que le CCAS projette de mettre en place dans le cadre d'un portail usager ( ex : application permettant aux personnes domiciliées de vérifier si elles ont reçu du courrier).

# CONCLUSION

# Conclusion

## POINTS FORTS DU REALISÉ DES 8 AXES DE LA FEUILLE DE ROUTE

DE JANVIER 2023 À DECEMBRE 2023

### 1) Renforcer le rôle du CCAS dans la coordination partenariale du développement social local

- Consolidation de la dynamique de la mission de pilotage de la coordination partenariale locale en matière de lutte contre la pauvreté, la prévention médico-sociale, l'isolement.
- 1 an de mise en œuvre du réseau de lutte contre la précarité alimentaire, dont
  - Obtention financement par l'Agence régionale de la santé de la formation Alim'activ à la mission de coordination de réseau ;
  - Réalisation du guide professionnel des acteurs du réseau.

### 2) Renforcer l'impulsion de la ville pour l'inclusion des personnes en situation de handicap

- Réalisation de 2 évènements majeurs structurant l'identification de l'éventail des acteurs et partenaires internes et externes enclins à s'investir sur les enjeux du handicap et de l'aide aux aidants :
  - La Caravane des aidants des 4 et 5 juillet ;
  - Le Forum intercommunal du handicap avec les villes de Villiers sur Marne, Le Plessis Trévisé, Bry sur Marne et Saint Maur des Fossés.

### 3) Renouvellement des initiatives solidaires du CCAS

- Le Noël des solidarités pour les enfants campinois a trouvé son format dans le cadre d'une dynamique très riche avec la Maison Pour Tous Youri Gagarine et des associations locales.
- Création du Comité consultatif séniors constitué de 20 membres représentant les associations et habitants séniors campinois, participant à l'organisation des initiatives pour les séniors.

### 4) Agir pour faciliter l'accès aux droits, dans la lutte contre l'exclusion, la pauvreté et la fracture numérique

- Bilan à 1 an de l'application du nouveau règlement intérieur de la commission d'aides aux familles pour toucher plus particulièrement les travailleurs pauvres campinois.
- Mise en place des permanences du Point Conseil Budget porté par l'UDAF.
- Obtention d'une subvention annuelle d'Etat pour l'amélioration de la mise en œuvre de la mission domiciliation.

## 5) Etendre sa dynamique de prévention de la vulnérabilité et de lutte contre l'isolement pour tous les campinois

- Participation au Séminaire annuel du Contrat local de santé mentale.

## 6) Développer la mission de maintien de l'autonomie des séniors et de lien intergénérationnel

- Formation de 30 agents de l'EHPAD à l'HUMANITUDE.
- Recrutement d'une nouvelle médecin coordinatrice de l'EHPAD à 0.60 de temps plein.
- Recrutement d'une psychomotricienne à plein temps.
- 15 chambres rénovées.
- Dispositif d'accompagnement à la fin d'activité du pôle aide à domicile d'ici 30 juin 2024.

## 7) Garantir l'efficience de gestion du CCAS

- Processus d'efficience budgétaire avec la création, par transformation du poste B en catégorie A de responsable administratif et budgétaire de l'EHPAD.
- Levée de toutes les réserves de l'inspection de l'EHPAD avec mise aux normes de la cuisine et amélioration du cadre vie grâce aux CNR obtenus de l'ARS (94000 euros).

## 8) RH (GEPEC/Qualité de vie au travail/RPS)

- Pistes en cours de mise en œuvre à l'issue du diagnostic de qualité de vie au travail.
- Plan de formation ambitieux.

**CCAS**

**■ DIRECTION DE LA SOLIDARITE**  
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Avril 2024